



# Bulletin Officiel

N°6387 Jeudi 1<sup>er</sup> Juillet 2021[www.cmf.tn](http://www.cmf.tn)26<sup>ème</sup> année

ISSN 0330 – 7174

## AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDES SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19

2

## AVIS DES SOCIETES

### PAIEMENT DE DIVIDENDES

TELNET HOLDING

3

### EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES SUBORDONNES SANS APE

EMPRUNT SUBORDONNE BTE 2021-1

4

EMPRUNT SUBORDONNE BIAT 2021-1

9

## ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

## ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (*mise à jour en date du 03/05/2021*)

## ANNEXE III

### INFORMATIONS POST AGO

- LAND'OR

## ANNEXE IV

### ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

- SANIMED

**COMMUNIQUÉ DU CMF**

**TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDÉS  
SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19**

**Compte tenu des conséquences économiques de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.**

Dans ce cadre, et en concertation avec le Conseil National de la Comptabilité, le Conseil du Marché Financier, attire l'attention des institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016), sur la nécessité de prise en compte des implications comptables, des décisions de soutien prises par les autorités publiques en faveur des ménages et des entreprises afin de faire face aux conséquences économiques engendrées par la pandémie de COVID 19.

Il est à rappeler que le comité auxiliaire au Conseil National de la comptabilité, créé par le président dudit conseil, saisi sur la question relative au traitement comptable des modifications des flux de trésorerie contractuels des financements accordés par les institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016) et des institutions de micro finance (IMF sous forme de sociétés anonymes régies par le décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011 tel que modifié par la loi n°2014-46 du 24 juillet 2014), a émis un avis portant sur le traitement comptable susvisé.

Les institutions financières sus-indiquées sont, de ce fait, appelées à se conformer aux dispositions de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2020-A du 30 décembre 2020, portant sur le traitement comptable des modifications des financements accordés aux bénéficiaires suite à la pandémie de COVID 19.

**AVIS DES SOCIÉTÉS (\*)**

**PAIEMENT DE DIVIDENDES**

**TELNET HOLDING S.A**

**Siège Social :** Immeuble Ennour Centre Urbain Nord -1082 - Tunis Mahrajène

La société **TELNET HOLDING SA** a le plaisir de porter à la connaissance de ses actionnaires, que son Assemblée Générale Ordinaire, tenue le Mardi 29 juin 2021 a fixé le montant des dividendes relatifs à l'exercice 2020 à 0,250 dinars par action et la mise en paiement de ces dividendes à partir du 16 juillet 2021.

---

*(\*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

---

2021- AS – 0889

<b>AVIS DES SOCIÉTÉS</b>
--------------------------

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE**  
**SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE**

**BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS**  
**-BTE-**

Société Anonyme au capital de 90 000 000 dinars divisé en 4 500 000 actions de nominal 20 dinars entièrement libérées dont  
 3 500 000 actions ordinaires et 1 000 000 actions à dividende prioritaire sans droit de vote

**Siège social** : 5bis, Rue Mohamed Badra – 1002 Tunis

**Identifiant Unique** : 0015094B

**Emission d'un « Emprunt Obligataire Subordonné**  
**BTE 2021-1 » de 30MD**  
**Sans recours à l'Appel Public à l'Épargne**

**1. Décision à l'origine de l'émission**

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **28/04/2021** a autorisé l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires pour un montant global de 100MD et ce, avant la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023. L'AGO a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque s'est réuni le **25/05/2021** et a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 30MD et ce, sans recours à l'Appel Public à l'Épargne, selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	9,4% et/ou TMM + 2,75%	Constant par 1/5 à partir de la 1 <sup>ère</sup> année
B	7 ans	9,6% et/ou TMM + 2,95%	Constant par 1/7 à partir de la 1 <sup>ère</sup> année

**2. Renseignements relatifs à l'émission**

➤ **Montant**

Le montant nominal du présent emprunt obligataire est fixé à 30 millions de dinars divisé en 300 000 obligations subordonnées de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l' « Emprunt Obligataire Subordonné BTE 2021-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

➤ **Période de souscription et de versement**

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **05/07/2021** auprès de BNA Capitaux, Intermédiaire en bourse et seront clôturées au plus tard le **09/07/2021**. Les souscriptions peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de 30MD est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations subordonnées.

En cas d'un placement d'un montant inférieur à 30 millions de dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **09/07/2021**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **16/07/2021** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

#### ➤ **But de l'émission**

Le but de la présente émission est de :

- Préserver l'adéquation entre les maturités et les taux des ressources et des emplois de la banque en adossant des ressources longues à des emplois longs ;
- Renforcer davantage les fonds propres nets de la banque en application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24 du 17/12/1991 qui fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds complémentaires, composants des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

### **3. Caractéristiques des titres émis**

- **Dénomination de l'emprunt** : « Emprunt Obligataire Subordonné BTE 2021-1 »
- **Prix de souscription, Prix d'émission et modalités de paiement** : Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.
- **Prix de remboursement** : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.
- **Forme des titres** : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Nature des titres** : Titres de créance.
- **Législation sous laquelle les titres sont créés** : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. Rang de créance). De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations : Code des sociétés commerciales, livre IV, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 des obligations. Ils sont également prévus par la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
- **Catégorie des titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **Modalité et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par l'intermédiaire en bourse BNA Capitaux. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.
- **Date de jouissance des intérêts** : Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **09/07/2021** seront décomptés et payés à cette dernière date. Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises est fixée au **09/07/2021**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

➤ **Date de règlement :** Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

➤ **Taux d'intérêt :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêt différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

**Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :**

- **Taux fixe :** Taux annuel brut de **9,4%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- **Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,75%**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers mois mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 275 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de Juillet de l'année N-1 au mois de Juin de l'année N.

**Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans :**

- **Taux fixe :** Taux annuel brut de **9,6%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- **Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,95%**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers mois mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 295 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de Juillet de l'année N-1 au mois de Juin de l'année N.

➤ **Amortissement et remboursement :** Toutes les obligations émises sont amortissables du 1/5<sup>ème</sup> de la valeur nominale de chaque obligation subordonnée pour la catégorie A et du 1/7<sup>ème</sup> de la valeur nominale de chaque obligation subordonnée pour la catégorie B. Cet amortissement commencera à la première année pour les catégories A et B. L'emprunt sera amorti en totalité le **09/07/2026** pour la catégorie A et le **09/07/2028** pour la catégorie B.

➤ **Paiement :** Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **9 Juillet** de chaque année auprès des dépositaires et à travers Tunisie Clearing.

Le premier paiement en intérêts et en capital aura lieu le **09/07/2022** pour les deux catégories.

➤ **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **9,4%** l'an pour la catégorie A et **9,6%** l'an pour la catégorie B et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

➤ **Marge actuarielle (souscription à taux variable)**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de juin 2021, qui est égale à 6,358%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 9,108% pour la catégorie A, et 9,308% pour la catégorie B.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,75%** pour la catégorie A et **2,95%** pour la catégorie B, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

➤ **Durée totale, Durée de vie moyenne de l'emprunt et Duration de l'emprunt**

• **Durée totale**

Les obligations subordonnées du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- 5 ans pour la catégorie A ;
- 7 ans pour la catégorie B.

• **Durée de vie moyenne**

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l' « Emprunt obligataire subordonné BTE 2021-1 » est comme suit :

- 3 ans pour la catégorie A ;
- 4 ans pour la catégorie B.

• **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)**

La duration pour les obligations subordonnées est égale à :

- **2,678** années pour la catégorie A ;
- **3,371** années pour la catégorie B ;

➤ **Mode de placement** : Il s'agit d'un **placement privé**. L'émission de cet emprunt se fera **sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

➤ **Cessibilité des obligations** : Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**

➤ **Rang de créance et maintien de l'emprunt à son rang** :

→ **Rang de créance** : En cas de liquidation de la BTE, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales. Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

→ **Maintien de l'emprunt à son rang** : La BTE s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

- **Garantie** : Le présent emprunt ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
- **Domiciliation de l'emprunt** : L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l' « Emprunt Obligataire Subordonné BTE 2021-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la BNA Capitaux.  
L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie choisie par ce dernier et la quantité d'obligations subordonnées y afférente.
- **Fiscalité des titres** : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
- **Tribunal compétent en cas de litige** : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.
- **Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées** : Même mode de représentation que les porteurs d'obligations ordinaires.
- **Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées** : Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.
  - **Nature du titre** : L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance »)
  - **Qualité de crédit de l'émetteur** : Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.
- **Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire** : Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la Banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE**  
**SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE**



**BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE**

**BIAT**

**SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 178.500.000 DINARS**  
**SIEGE SOCIAL : 70-72, AVENUE HABIB BOURGUIBA - TUNIS**

**Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné**  
**« Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 » de 90 000 000 DT susceptible d'être porté à**  
**120 000 000 DT**  
**sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**

**Décisions à l'origine de l'émission :**

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 03 juin 2020 a autorisé l'émission par la Banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés pour un montant global maximum de 500 millions de dinars sur une période de trois ans et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Par ailleurs, il est à signaler que l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 23 avril 2021 a décidé d'augmenter à 950 millions de dinars le montant global maximum, autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 03 juin 2020, pour l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés.

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions de l'emprunt.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 10 mars 2021, a décidé d'émettre au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2021, un emprunt obligataire subordonné, sans recours à l'appel public à l'épargne, d'un montant de **90 MD** susceptible d'être porté à un maximum de **120 MD**.

Le Conseil d'Administration a également délégué les pleins pouvoirs au Directeur Général de la Banque pour procéder à l'émission de cet emprunt et en arrêter les conditions et modalités en fonction des conditions du marché.

Usant à son tour de ces pouvoirs, le Directeur Général de la banque a décidé l'émission d'un emprunt obligataire subordonné « **Emprunt Subordonné BIAT 2021-1** » de **90 MD susceptible d'être porté à un montant maximum de 120 MD**, auprès de souscripteurs identifiés et ce, selon les conditions suivantes :

**Pour les montants strictement inférieurs à 5 Millions de dinars :**

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	TMM+2,25% et / ou 8,60%	Annuel constant par 1/5ème à partir de la 1ère année
B	5 ans	TMM+2,50% et / ou 8,85%	In Fine

**Pour les montants supérieurs ou égaux à 5 Millions de dinars :**

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
C	5 ans	TMM+2,50% et / ou 9,10%	Annuel constant par 1/5ème à partir de la 1ère année
D	5 ans	TMM+2,75% et / ou 9,35%	In Fine

#### RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

- **Montant :** Le montant total du présent emprunt est fixé à **90 MD susceptible d'être porté à un maximum de 120 MD**, divisés en 900 000 obligations subordonnées de 100 dinars de nominal, susceptibles d'être portées à un maximum de 1 200 000 obligations subordonnées de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

- **Période de souscription et de versement :** Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du **24/05/2021** auprès des guichets de la BIAT, et clôturés au plus tard le **23/07/2021**.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (120 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 1 200 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 120 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **23/07/2021**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **24/08/2021** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier dès la clôture des souscriptions.

- **But de l'émission :** L'émission de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 » permettra à la BIAT de renforcer ses fonds propres et d'améliorer ainsi ses ratios de solvabilité et de concentration des risques et ce, conformément aux règles prudentielles énoncées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment aux nouvelles exigences de la circulaire aux banques et aux établissements financiers n°2016-03 du 29 juillet 2016.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

## CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **La législation sous laquelle les titres sont créés :** Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

- **Dénomination de l'emprunt :** « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par la BIAT.
- **Prix de souscription et d'émission :** Les obligations subordonnées seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation subordonnée, payable intégralement à la souscription.
- **Date de jouissance en intérêts :** Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 23/07/2021, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises est fixée au **23/07/2021**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt et ce, même en cas de prorogation de cette date.

- **Date de règlement :** Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

➤ **Taux d'intérêt :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A, exclusivement réservée aux montants strictement inférieurs à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans :**

✓ **Taux variable :**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,25% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **225 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **8,6 % l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie B, exclusivement réservée aux montants strictement inférieurs à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans In Fine :**

✓ **Taux variable:**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,5% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **250 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **8,85% l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie C, exclusivement réservée aux montants strictement supérieurs ou égaux à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans :**

✓ **Taux variable :**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,5% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **250 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **9,10% l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie D, exclusivement réservée aux montants strictement supérieurs ou égaux à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans in Fine :**

- ✓ **Taux variable :**

- **Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,75% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **275 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

- ✓ **Taux fixe :**

- **Taux annuel brut de 9,35% l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Amortissement-remboursement :**

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories A et C sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation subordonnée, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories B et D feront l'objet d'un seul amortissement **in fine**.

L'emprunt sera amorti en totalité le **23/07/2026** pour toutes les catégories.

- **Prix de remboursement :** Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation subordonnée.

- **Paiement :**

Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **23 Juillet** de chaque année.

Pour les catégories A et C, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **23/07/2022**.

Pour les catégories B et D, le premier paiement en intérêts aura lieu le **23/07/2022** et le remboursement total en capital aura lieu le **23/07/2026**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **8,6% l'an** pour la catégorie A, de **8,85% l'an** pour la catégorie B, de **9,10% l'an** pour la catégorie C et de **9,35% l'an** pour la catégorie D et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

➤ **Marge actuarielle :(souscription à taux variable)**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois d'avril 2021 à titre indicatif, qui est égale à 6,448% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 8,698% pour la catégorie A, de 8,948% pour les catégories B et C, 9,198% pour la catégorie D.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,25%** pour la catégorie A, **2,50%** pour les catégories B et C, **2,75%** pour la catégorie D, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

➤ **Durée totale et durée de vie moyenne de l'emprunt :**

• **Durée totale :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de **5 ans** pour les catégories A, B, C et D.

• **Durée de vie moyenne :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de vie moyenne de **3 ans** pour les catégories A et C, de **5 ans** pour les catégories B, et D.

• **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de :

- ✓ **5 ans** pour les catégories B et D ;
- ✓ **2,701 ans** pour la catégorie A ;
- ✓ **2,687 ans** pour la catégorie C.

➤ **Mode de placement :** Il s'agit d'un **placement privé**. **L'émission de cet emprunt subordonné se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**. **Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.**

➤ **Cessibilité des obligations subordonnées :** Les obligations subordonnées émises dans le cadre de cet emprunt obligataire subordonné sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations subordonnées au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations subordonnées sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**

➤ **Rang de créance et maintien de l'emprunt à son rang :**

• **Rang de créance :**

En cas de liquidation de la BIAT, le remboursement du nominal des obligations subordonnées de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement du nominal des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations subordonnées prévues par l'article 333 et suivants du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

- **Garantie:** Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
- **Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :**  
L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt «Emprunt Subordonné BIAT 2021-1» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Clearing.  
L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier et la quantité d'obligations subordonnées y afférente.
- **Fiscalité des titres :** Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
- **Tribunal compétent en cas de litige :** Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.
- **Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées :** Même mode de représentation que les porteurs d'obligations ordinaires.
- **Facteurs de risque spécifiques liés aux obligations subordonnées :**  
Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière et de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre:**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis, ou contractés, ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination) telle que définie dans le paragraphe «rang de créance» ci-dessus.

- **Qualité de crédit de l'émetteur :**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur.

Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

➤ **Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné :**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

2021-AS-0662

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord  
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003  
Tél : (216) 71 947 062  
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

www.cmf.tn  
email : cmf@cmf.tn  
Le Président du CMF  
**M. Salah ESSAYEL**

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL			
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	198,834	203,807	203,831		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	135,663	139,256	139,275		
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	113,878	116,375	116,389		
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	121,243	124,760	124,777		
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	118,816	121,788	121,808		
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	116,618	120,529	120,546		
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	114,359	116,944	116,957		
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	46,744	47,556	47,560		
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	33,122	33,970	33,975		
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	112,226	115,135	115,146		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	17,534	17,966	17,969		
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	126,004	128,233	128,243		
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,178	1,186	1,186		
14	FCP Wafa Obligataire Capitalisation	TSI	15/11/17	118,928	122,210	122,230		
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,622	11,880	11,883		
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	166,484	171,042	171,069		
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,578	11,840	11,841		
18	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (1)	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,477	97,356	97,370		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
19	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,846	1,899	1,901		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
20	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	63,361	64,625	64,633		
21	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	132,558	135,672	135,508		
22	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	105,737	107,033	106,835		
23	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	105,648	108,312	108,324		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
24	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	135,529	140,987	140,594		
25	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	519,152	536,279	535,156		
26	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,683	137,524	137,204		
27	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE *	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
28	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE **	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
29	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	168,397	171,017	170,571		
30	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,444	95,723	95,907		
31	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	125,190	127,686	127,671		
32	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	160,682	171,020	170,585		
33	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	143,868	151,289	151,051		
34	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,000	22,963	22,927		
35	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	91,681	90,601	90,887		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
36	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2147,555	2223,496	2221,038		
37	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	125,405	130,009	129,546		
38	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	211,191	220,650	220,964		
39	AIRLINES FCP VALEURS CEA**	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17,599	En liquidation	En liquidation		
40	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,820	2,974	2,969		
41	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,535	2,670	2,663		
42	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	67,913	65,905	66,193		
43	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,226	1,272	1,279		
44	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,276	1,298	1,298		
45	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,203	1,243	1,241		
46	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,178	1,223	1,219		
47	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	112,701	114,410	114,113		
48	AL AMANAH PRUDENCE FCP ****	CGF	25/02/08	133,188	En dissolution	En dissolution		
49	FCP MOUASSASSET	AFC	17/04/17	1142,671	1200,152	1193,562		
50	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	13,574	13,524		
51	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	9,852	10,332	10,340		
52	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21		10,000	10,008		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	86,094	89,631	89,003		
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
54	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/21	4,548	109,386	107,271	107,284
55	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	31/05/21	3,712	100,933	99,368	99,380
56	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	107,696	110,317	110,331

57	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	24/05/21	5,398	104,918	102,229	102,243
58	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	28/05/21	6,883	107,234	103,815	103,829
59	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	26/05/21	5,411	109,726	107,048	107,061
60	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	21/05/21	5,277	106,230	103,651	103,667
61	SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/05/21	4,821	103,279	100,904	100,917
62	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/06/21	2,630	102,962	101,898	101,905
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/04/21	5,706	107,119	104,156	104,168
64	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	03/05/21	6,342	109,306	105,906	105,917
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/21	4,085	105,929	104,024	104,039
66	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	28/05/21	3,660	104,856	103,179	103,192
67	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	26/03/21	4,941	105,040	102,675	102,689
68	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	25/05/21	4,129	104,509	102,382	102,392
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/21	5,449	104,296	101,353	101,368
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	28/05/21	3,709	106,815	105,138	105,148
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	24/05/21	5,407	104,496	101,883	101,896
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/05/21	5,757	104,153	100,696	100,705
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/21	4,222	107,259	105,249	105,261
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	28/04/21	4,022	103,224	101,167	101,178
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</b>								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	18/05/21	3,742	108,188	107,000	107,015
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	5,114	105,789	103,574	103,590
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	4,033	107,316	106,006	106,015
<b>FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE</b>								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	21/05/21	7,610	111,811	107,820	107,964
<b>SICAV MIXTES</b>								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/21	0,199	63,589	65,396	65,148
80	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	21/05/21	0,442	91,816	93,211	93,013
81	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/04/21	0,730	18,328	17,804	18,356
82	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	26/03/21	5,216	279,682	295,179	294,684
83	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/21	15,763	2222,734	2271,985	2267,747
84	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	19/05/21	1,823	75,191	70,110	70,265
85	SICAV Avenir	STB FINANCE	01/02/95	27/05/21	1,629	56,836	54,773	54,924
86	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	108,247	105,947	105,912
<b>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>								
87	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/05/21	0,273	11,629	11,734	11,698
88	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/05/21	1,045	13,786	14,180	14,160
89	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	19/05/21	0,081	15,165	15,894	15,827
90	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	19/05/21	0,184	13,508	13,880	13,836
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/21	4,392	149,845	143,734	143,740
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,234	9,570	9,517
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/21	0,728	9,059	100,388	100,891
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	77,258	76,901	76,684
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	76,966	77,730	77,511
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/21	3,448	99,851	98,845	98,724
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	89,949	93,181	92,762
98	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,141	10,346	10,349
99	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	04/02/21	1,451	96,667	100,429	100,031
100	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	24/05/21	1,001	140,968	148,249	147,792
<b>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
101	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	16/06/21	0,523	98,185	106,837	107,334
102	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	0,686	115,856	117,876	118,212
103	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	116,654	120,739	120,535
104	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,561	189,900	194,114	193,577
105	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,750	174,320	177,855	177,620
106	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	3,399	166,989	169,159	168,541
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	31/05/21	0,127	23,320	23,513	23,413
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	140,701	136,707	137,015
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	153,933	155,491	155,092
110	TUNISIAN EQUITY FUND *	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
111	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	31/05/21	130,593	5414,197	5334,789	5372,576
112	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5461,164	5896,106	5714,216
113	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	02/06/21	1,594	85,641	89,821	89,578
114	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	31/05/21	105,254	4570,396	4550,742	4578,175
115	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	22/04/21	0,227	10,224	10,347	10,366
116	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	28/05/21	5,728	165,461	165,032	164,854
117	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	24/05/21	106,138	10549,752	10903,150	10921,248
<b>FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE</b>								
118	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	2,806	137,347	123,839	123,672

(1) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE  
(2) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT

\* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

\*\* FCP en liquidation anticipée

\*\*\* FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC

## COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société -UIB ASSURANCES- et l'ouverture au public des fonds « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA », « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II » et « FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES  
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE \***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE  
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
41. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
45. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
46. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
47. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
51. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
52. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
53. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
54. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
55. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
56. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
57. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
58. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
59. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
60. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
61. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
64. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
67. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100

68. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
69. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
70. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
71. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
75. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
78. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
79. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

## II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 <sup>ème</sup> étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200

25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-		73 524 000
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
53. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>er</sup> étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
56. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
57. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
58. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998

62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
97.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
98 Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 <sup>er</sup> étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

## III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

## LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA (1)	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP (2)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 03/05/2021

28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011-1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
39	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
40	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
43	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
50	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
51	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
53	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (5)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

58	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
64	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
70	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
77	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
82	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
83	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
84	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
85	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 03/05/2021

86	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
87	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
88	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
90	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
91	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
92	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
93	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
96	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
98	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
99	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
101	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
103	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
104	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
105	TUNISIAN EQUITY FUND (6)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
106	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
107	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
108	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
110	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
111	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
112	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
113	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

115	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
116	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

- (1) FCP en dissolution anticipée suite au rachat de la totalité des parts  
(2) FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC  
(3) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT  
(4) FCP en liquidation anticipée  
(5) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE  
(6) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

## LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

## LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

## LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 <sup>ème</sup> étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis

35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB Growth Fund	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR Tunisian Development Fund IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

## LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

\* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

## AVIS DES SOCIETES

### **INFORMATIONS POST AGO**

**SOCIETE : LAND'OR.SA**

**Siège social : BIR JEDID 2054 KKHELIDIA**

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 25 Juin 2021, la société LANDOR publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées.
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat comptable
- ♦ La liste des membres du conseil d'administration

#### **I-Les résolutions adoptées**

##### **Première résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport annuel du Conseil d'Administration et le rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve le rapport du Conseil ainsi que les états financiers individuels de la société Land'Or arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports et faisant ressortir un total bilan de 124.619.965 dinars et un résultat bénéficiaire de 6.247.704 dinars.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

##### **Deuxième résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels consolidés arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports et faisant ressortir un total bilan de 127.815.289 dinars et un résultat bénéficiaire de 6.980.422 dinars dont 6.980.368 dinars part du groupe.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

### **Troisième résolution**

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2020 s'élevant à 6.247.704 Dinars comme suit

Résultat de l'exercice	6 247 704
Report à Nouveau	(563 523)
<b>Résultat disponible</b>	<b>5 684 181</b>
A la Réserve Légale	(284 209)
<b>Bénéfice distribuable</b>	<b>5 399 972</b>
Au Report à Nouveau	5 399 972

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

### **Quatrième résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de distribuer un dividende de 0,200 dinars par action par prélèvement sur la prime d'émission constituée en 2013, soit un montant total de 2.245.275,200 dinars.

Ce dividende sera mis en distribution à partir du 15 juillet 2021.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

### **Cinquième résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, approuve les conventions conclues dans le cadre des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales et prend acte des conclusions dudit rapport.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

### **Sixième résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier, définitif et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

### **Septième résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence à répartir entre les membres du Conseil d'Administration pour l'exercice clos au 31 décembre 2020 ainsi que l'allocation à attribuer au Comité Permanent d'Audit respectivement, à la somme de cent trente-deux mille (132.000) dinars bruts et à la somme de douze mille (12.000) dinars bruts.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

### **Huitième résolution**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Président-Directeur Général ou son mandataire en vertu d'un mandat spécial et sous sa responsabilité aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

## II-Le bilan après affectation du résultat comptable

ACTIFS	Notes	31/12/2020	31/12/2019	Variation
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>				
<b>Actifs Immobilisés</b>				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3.1	3 055 959	2 898 040	157 919
Moins (Amortissement)		(2 322 951)	(2 139 758)	(183 193)
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>		<b>733 008</b>	<b>758 282</b>	<b>(25 274)</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3.2	51 242 413	45 863 903	5 378 510
Moins (Amortissement)		(23 125 075)	(21 090 636)	(2 034 439)
<b>Total Immobilisations corporelles</b>		<b>28 117 338</b>	<b>24 773 267</b>	<b>3 344 071</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3.3	23 635 265	8 078 124	15 557 141
Moins (provisions)		(3 695 480)	(3 695 480)	-
<b>Total Immobilisations financières</b>		<b>19 939 785</b>	<b>4 382 644</b>	<b>15 557 141</b>
<b>Total des Actifs Immobilisés</b>		<b>48 790 131</b>	<b>29 914 193</b>	<b>18 875 938</b>
<b>Autres Actifs Non Courants</b>	3.4	147 481	150 127	(2 646)
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>48 937 612</b>	<b>30 064 320</b>	<b>18 873 292</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>				
Stocks	3.5	25 039 143	19 765 804	5 273 339
Moins (provisions)		(1 024 120)	(618 632)	(405 488)
<b>Total des Stocks</b>		<b>24 015 023</b>	<b>19 147 172</b>	<b>4 867 851</b>
Clients Et Comptes Rattachés	3.6	37 861 300	31 229 084	6 632 216
Moins (provisions)		(17 603 275)	(17 469 500)	(133 775)
<b>Total des Clients et comptes rattachés</b>		<b>20 258 025</b>	<b>13 759 584</b>	<b>6 498 441</b>
Autres Actifs Courants	3.7	5 078 756	3 115 945	1 962 811
Placements et autres actifs financiers	3.8	20 500 000	46 386 040	(25 886 040)
Liquidités Et Equivalents De Liquidités	3.9	5 830 549	5 403 237	427 312
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>75 682 353</b>	<b>87 811 978</b>	<b>(12 129 625)</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>124 619 965</b>	<b>117 876 298</b>	<b>6 743 667</b>

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>Variation</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital Social	4.1	11 226 376	11 226 376	-
Réserves	4.1	415 277	131 068	284 209
Réserve spéciale d'investissement	4.1	10	10	-
Autres Capitaux Propres	4.1	49 996 737	52 242 533	(2 245 796)
Résultats reportés	4.1	5 399 972	(563 523)	5 963 495
Résultat de l'Exercice	4.1	-	-	-
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION</b>		<b>67 038 372</b>	<b>63 036 464</b>	<b>4 001 908</b>
<b>PASSIFS</b>				
<b>Passifs Non Courants</b>				
Emprunts	4.2	4 260 569	2 915 635	1 344 934
Provisions	4.3	2 904 647	2 090 092	814 555
<b>Total Des Passifs Non Courants</b>		<b>7 165 216</b>	<b>5 005 727</b>	<b>2 159 489</b>
<b>Passifs Courants</b>				
Fournisseurs Et Comptes Rattachés	4.4	18 185 046	14 286 408	3 898 638
Autres Passifs Courants	4.5	6 965 053	6 410 659	554 394
Concours Bancaires Et Autres Passifs Financiers	4.6	25 266 278	29 137 040	(3 870 762)
<b>Total Des Passifs Courants</b>		<b>50 416 377</b>	<b>49 834 107</b>	<b>582 270</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>57 581 593</b>	<b>54 839 834</b>	<b>2 741 759</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>124 619 965</b>	<b>117 876 298</b>	<b>6 743 667</b>

### III-L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat comptable

En Dinars	Capital social	Prime d'émission (2013)	Réserves légales	Augmentation de capital	Réserve spéciale de réévaluation	Autres réserves	Subvention d'invest.	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres
<b>Soldes au (31/12/2019) après affectation</b>	<b>11 226 376</b>	<b>2 934 189</b>	<b>81 068</b>	<b>46 251 382</b>	<b>3 052 403</b>	<b>50 010</b>	<b>4 559</b>	<b>(563 523)</b>	<b>-</b>	<b>63 036 464</b>
Subvention d'investissement							(521)			(521)
Résultat de l'exercice 2020									6 247 704	6 247 704
<b>Soldes au (31/12/2020) avant affectation</b>	<b>11 226 376</b>	<b>2 934 189</b>	<b>81 068</b>	<b>46 251 382</b>	<b>3 052 403</b>	<b>50 010</b>	<b>4 038</b>	<b>(563 523)</b>	<b>6 247 704</b>	<b>69 283 647</b>
Affectation et imputations (AGO 25/06/2021)			284 209					5 963 495	(6 247 704)	-
Distribution des Dividendes (AGO 25/06/2021)		(2 245 275)								(2 245 275)
<b>Soldes au (31/12/2020) après affectation</b>	<b>11 226 376</b>	<b>688 914</b>	<b>365 277</b>	<b>46 251 382</b>	<b>3 052 403</b>	<b>50 010</b>	<b>4 038</b>	<b>5 399 972</b>	<b>-</b>	<b>67 038 372</b>

### IV-Liste des membres du conseil d'administration

Administrateur	Fonction dans le Conseil	Mandat	Activité Principale	Mandats des Administrateurs dans d'autres Sociétés
Hatem Denguezli	Président	2019-2021	PDG Land'Or	Land'Or Holding Land'Or Food & Services
Hichem Ayed	Membre	2019-2021	DGA Land'Or	Land'Or Holding Land'Or Food & Services
Ridha Chouria	Membre	2019-2021	CFO Land'Or	Land'Or Holding
Moez Joudi <b>Représentant des Actionnaires Minoritaires</b>	Membre	2019-2021	Docteur ès sciences économiques et de gestion, Président de l'Institut Tunisien des Administrateurs (ITA), Administrateur et Président du Comité d'audit de SMG (Société Magasin Général), Consultant-	Administrateur Indépendant à la Société Magasin Général

<b>Administrateur</b>	<b>Fonction dans le Conseil</b>	<b>Mandat</b>	<b>Activité Principale</b>	<b>Mandats des Administrateurs dans d'autres Sociétés</b>
			Formateur et enseignant universitaire	
Maghreb Private Equity Fund IV PPC (MPEF IV)  <b>Représenté par Monsieur Mohamed Anis Kallel</b>	Membre	2019-2021	Fonds d'Investissement	Land'Or Holding
Christian de Boissieu  <b>Administrateur Indépendant</b>	Membre	2019-2021	Professeur émérite à l'Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne). Administrateur de sociétés	Administrateur indépendant de la banque BTK Administrateur indépendant de SUNU Participations (France) Administrateur indépendant de BMCE Bank of Africa (Maroc) Administrateur indépendant de la société de haute technologie Aaqius (Suisse)

## AVIS DES SOCIETES

### ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

## SANIMED

**Siège social** : Route de Gremda Km 10,5 - BP 68 Marquez Sahnoun 3012 Sfax- Tunisie

La société «SANIMED» publie ci-dessous ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 05 juillet 2021. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Madame Chiraz DRIRA (CRG Audit) et Monsieur Nizar BARKIA (KBH Audit & Conseil).

**Bilan arrêté au 31 décembre 2020****(Exprimé en dinars)**

<b>ACTIFS</b>	<b>NOTES</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS :</b>			
<b>Actifs Immobilisés</b>			
Immobilisations Incorporelles	<b>IV.1</b>	269 824	240 229
Amortissement des Immobilisations Incorporelles	<b>IV.2</b>	(239 385)	(220 158)
		<b>30 439</b>	<b>20 072</b>
Immobilisations Corporelles	<b>IV.3</b>	122 114 343	110 164 630
Amortissement des Immobilisations Corporelles	<b>IV.4</b>	(36 494 574)	(31 117 350)
		<b>85 619 769</b>	<b>79 047 280</b>
Immobilisations Financières	<b>IV.5</b>	3 416 150	3 520 529
Provisions	<b>IV.6</b>	0	(700 000)
		<b>3 416 150</b>	<b>2 820 529</b>
<b>Total des Actifs Immobilisés</b>		<b>89 066 358</b>	<b>81 887 881</b>
Autres Actifs non Courants	<b>IV.7</b>	91 485	265 300
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b><u>89 157 843</u></b>	<b><u>82 153 181</u></b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks	<b>IV.8</b>	28 855 549	38 810 970
Provisions	<b>IV.9</b>	0	(2 178 687)
		<b>28 855 549</b>	<b>36 632 282</b>
Clients et Comptes Rattachés	<b>IV.10</b>	14 515 745	12 642 423
Provisions	<b>IV.11</b>	(1 623 597)	(1 623 597)
		<b>12 892 147</b>	<b>11 018 826</b>
Autres Actifs Courants	<b>IV.12</b>	9 777 464	9 195 301
Liquidités et Equivalents de Liquidités	<b>IV.13</b>	3 003 712	2 478 522
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>54 528 872</b>	<b>59 324 931</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>143 686 716</b>	<b>141 478 112</b>

**Bilan arrêté au 31 décembre 2020****(Exprimé en dinars)**

<b>CAPITAUX PROPRES &amp; PASSIFS</b>	<b>NOTES</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social	<b>IV.14</b>	13 751 600	13 751 600
Réserves	<b>IV.15</b>	10 872 580	7 973 340
Résultats Reportés	<b>IV.16</b>	(3 753 721)	0
Autres Capitaux Propres	<b>IV.17</b>	13 999 807	13 668 508
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</b>		<b><u>34 870 265</u></b>	<b><u>35 393 448</u></b>
Résultat de l'exercice		(12 968 704)	(3 753 721)
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</b>		<b><u>21 901 561</u></b>	<b><u>31 639 726</u></b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Emprunts	<b>IV.18</b>	59 200 163	44 584 502
Provisions pour risques et charges		60 000	60 000
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>59 260 163</b>	<b>44 644 502</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Fournisseurs et Comptes Rattachés	<b>IV.19</b>	35 838 837	37 168 850
Autres Passifs Courants	<b>IV.20</b>	1 988 320	1 690 484
Concours Bancaires et Autres Passifs Financiers	<b>IV.21</b>	24 697 835	26 334 550
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>		<b>62 524 992</b>	<b>65 193 884</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>121 785 155</b>	<b>109 838 386</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES &amp; PASSIFS</b>		<b>143 686 716</b>	<b>141 478 112</b>

**Etat de résultat Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020****(Exprimé en dinars)**

<b>DESIGNATION</b>	<b>NOTES</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>Produits d'exploitation</b>			
Revenus	<b>V.1</b>	35 433 782	42 532 466
Autres produits d'exploitation	<b>V.2</b>	3 236 433	716 768
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>38 670 214</b>	<b>43 249 234</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Variation des stocks des produits finis et des en-cours	<b>V.3</b>	1 589 484	(6 751 316)
Achats d'approvisionnements consommés	<b>V.4</b>	21 918 144	27 327 678
Charges de personnel	<b>V.5</b>	10 068 981	10 677 293
Dotations aux amortissements et aux provisions	<b>V.6</b>	5 570 267	6 258 752
Autres charges d'exploitation	<b>V.7</b>	6 411 050	5 680 560
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>45 557 926</b>	<b>43 192 966</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>(6 887 712)</b>	<b>56 268</b>
Charges financières nettes	<b>V.8</b>	6 025 985	3 817 771
Produits des placements	<b>V.9</b>	115 459	108 496
Autres gains ordinaires	<b>V.10</b>	52 427	98 808
Autres pertes ordinaires	<b>V.11</b>	154 058	117 718
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>(12 899 869)</b>	<b>(3 671 917)</b>
Impôt sur les bénéfices	<b>V.12</b>	68 835	81 804
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>(12 968 704)</b>	<b>(3 753 721)</b>
Eléments extraordinaires		0	0
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>(12 968 704)</b>	<b>(3 753 721)</b>

**Etat des flux de trésorerie Arrêté au 31 décembre 2020 (exprimé en dinar tunisien)**

Désignation	Notes	31/12/2020	31/12/2019
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
<b>Résultat net</b>		<b>(12 968 704)</b>	<b>(3 753 721)</b>
Ajustements pour :			
Amortissements et provisions		5 570 267	6 258 752
Reprise sur provisions		(2 878 687)	(50 000)
Variations des :			
Stocks		9 955 420	(8 986 719)
Créances		(1 244 542)	3 638 758
Autres actifs		(582 163)	1 531 975
Fournisseurs et autres dettes		(1 032 177)	9 240 167
Quote-part subvention d'investissement		(35 830)	(10 772)
Transfert de charges			120 193
Actualisation des placements		(4 378)	15 614
Plus value de Cession d'immobilisations			0
Moins value de cession des immobilisations			0
Acquisitions des titres de placement	VI.8	(825)	(516)
Cessions des titres de placement	VI.9	532	104
Blocages de fonds et financements	VI.10	(69 645 432)	(58 219 953)
Déblocages de fonds et financements	VI.11	68 993 261	57 996 643
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</b>		<b>(3 873 261)</b>	<b>7 780 523</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles et autres actifs non courants	VI.1	(9 080 069)	(23 029 592)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles			0
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	VI.2	(78 421)	(708 919)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	VI.3	182 801	0
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissements</b>		<b>(8 975 689)</b>	<b>(23 738 511)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Dividendes et autres distributions		0	0
Encaissements provenant des emprunts bancaires	VI.4	51 890 009	15 500 000
Encaissements provenant des subventions d'investissements		367 130	250 592
Encaissements des billets de trésorerie		0	0
Remboursements des billets de trésorerie		0	0
Encaissements provenant des emprunts leasing	VI.5	2 155 552	683 442
Remboursements des emprunts bancaires	VI.6	(38 436 228)	(3 898 686)
Remboursements des emprunts leasing	VI.7	(2 145 253)	(833 403)
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>		<b>13 831 210</b>	<b>11 701 945</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>982 260</b>	<b>(4 256 044)</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>		<b>(5 519 501)</b>	<b>(1 263 457)</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	VI.12	<b>(4 537 241)</b>	<b>(5 519 500)</b>

## Notes aux états financiers

Les états financiers de la société SANIMED sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, prévu par la loi n°96-112 du 31 Décembre 1996. Les principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes ont été respectés lors de l'élaboration des états financiers.

Les présents états financiers relatifs à la période allant du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 totalisant au bilan 143.686.716 dinars et dégageant un résultat négatif de 12.968.704 dinars sont arrêtés par le conseil d'administration de la société.

### **I- Présentation de la société :**

La Société «SANIMED» est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 27 avril 1998. Son capital s'élève au 31 décembre 2020 à 13.751.600 DT divisé en 12400 000 actions de valeur nominale de 1,109 DT chacune. L'objet de la société est la fabrication et la commercialisation des articles sanitaires en céramique.

Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Aouebed du gouvernorat de Sfax.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun. Elle est agréée par la loi 93-120 du 27 décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements.

### **II- Faits marquants:**

#### **II.1-Impact de la pandémie du COVID-19 sur l'activité et les états financiers :**

Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la santé (OMS) a déclaré l'état de pandémie en relation avec la crise sanitaire liée au coronavirus COVID-19.

En Tunisie, des mesures de protection de la santé publique ont été entreprises à partir de 16 mars 2020 à la suite de la prorogation de la maladie.

Dès le début de la crise sanitaire COVID-19 et avant même les premières mesures prises par les autorités tunisiennes, la société a procédé à la mise en place d'un plan de continuité de l'activité (PCA) et de mesures clés mises en place pour assurer la sécurité des salariés et maintenir l'activité essentielle de la société. Ce plan de continuité a permis de mettre en place les mesures barrières de prévention, les règles de communication interne et externe de la société et l'ajustement de la chaîne logistique.

La crise sanitaire et économique engendrée par la pandémie du COVID-19 a impacté négativement l'activité de la société. En effet, le management a décidé de suspendre l'ensemble de ses activités (production et vente) depuis le 20 mars 2020 et ce jusqu'au déconfinement progressif qui a été décidé par le gouvernement Tunisien. De ce fait, une reprise partielle du service livraison de marchandise a été autorisée par le management à partir du 4 mai 2020 et pour les autres activités, une reprise de 50% pendant 2 mois alors que la reprise générale n'a eu lieu que vers la fin du mois de septembre 2020.

Cette fermeture a eu comme conséquence une baisse du chiffre d'affaires réalisées au cours de l'année 2020 de 7.099 KTND soit 17 % de moins que le chiffre d'affaires réalisé lors de la même période de l'année 2019. Cette baisse a abouti à un résultat déficitaire au cours de l'année 2020 de 12.969 KTND.

Pour faire face à cette situation, la société a souscrit aux mesures gouvernementales prévues par le décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-6 du 16 avril 11 et a obtenu un accord de principe pour le bénéfice des mesures d'accompagnement fiscales et bancaires prévues à cet effet et qui sont relatives principalement au rééchelonnement des dettes fiscales sur 7 ans et des dettes bancaires en commun

accord avec les banques concernées.

A la date de l'arrêté des états financiers au 31 décembre 2020, la société a déposé toutes les demandes requises auprès des instances concernées pour le bénéfice des mesures d'accompagnement ci-avant citées.

C'est ainsi que la société a bénéficié, dans le cadre de l'accompagnement bancaire, de la consolidation et du rééchelonnement de ces emprunts à l'exemple de la STB qui a accordé à la société un emprunt de 35.103.000 dinars servant au financement de l'exploitation et à l'assainissement de ces dettes bancaires. La société a bénéficié également du rééchelonnement de ces dettes fiscales et sociales. Les tableaux détaillés des emprunts bancaires et leasing présentés au niveau de la note aux états financiers n°IV.18 relative aux emprunts fournissent plus de détail.

## **II.2- Autre fait marquant :**

- La société a obtenu, auprès de l'assurance au cours de 2020, un montant total de 6.479.161 dinars au titre de réparation des dommages et pertes d'exploitation subis en janvier 2020 et des dommages subis par l'incendie survenu en date du 22 août 2020 qui a endommagé le stock entreposé au niveau du magasin. C'est ainsi que la société a procédé à la reprise de la provision pour dépréciation des stocks antérieurement constatée pour le montant de 2.178.687 dinars.
- La société a procédé au cours de 2020 au dépôt d'une demande de restitution du crédit de TVA et d'IS arrêtés au 31 décembre 2019 pour les montants respectifs de 1.059.950 et 741.951 dinars. La société n'a pas encore reçu de retours.

## **III- Les principes, règles et méthodes comptables**

### **III.1- Unité monétaire :**

Les états financiers sont établis en dinar tunisien.

### **III.2- Les immobilisations et amortissements :**

Contrairement aux exercices précédents, la société a réévalué librement le terrain sis route Gremda Km 10.5, sur le quel est édifié l'unité de production, sur la base d'un rapport d'un expert en bâtiment et génie civil daté du 25 décembre 2020. La plus value dégagée constatée en réserve spéciale de réévaluation libre est de 2.899.240 dinars. Ce qui a impacté positivement la situation nette la ramenant de 19.002.321 à 21.901.561 dinars.

Le tableau des immobilisations et des amortissements a été établi sur cette base.

La société « SANIMED » a changé l'estimation de la durée de vie de ses immobilisations corporelles sur la base d'un rapport d'un expert judiciaire en automatisme, en mécanique et en électricité daté du 10 mars 2020.

L'estimation de la durée de vie utile des immobilisations corporelles est faite principalement pour les immobilisations corporelles suivantes :

- Bâtiments et construction.
- Installations et agencements techniques.
- Equipements industriels et machines de production.

Les titres de participations sont évalués à la date de clôture à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées. La valeur d'usage est déterminée en tenant en compte plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats, les avantages et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi

que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise participante.

La valeur des titres de participations est déterminée séparément pour chaque catégorie de titres de même nature. Une moins-value dégagée sur une catégorie ne peut pas être compensée par une plus-value dégagée sur une autre catégorie.

### **III.3- La comptabilisation des immobilisations acquises en leasing :**

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat.

Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. A partir de l'exercice 2008, la société a adopté l'approche patrimoniale pour la comptabilisation des immobilisations acquises par voie de Leasing

### **III.4- La valorisation des stocks :**

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurances liées au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les stocks de moules sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût de matière première et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production.
- Les stocks de marchandises sont valorisés au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré.
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût de matière première et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé jusqu'au stade de fabrication.

Conformément aux dispositions du paragraphe 29 de la NCT 4 relative aux stocks, la méthode choisie par la société pour la comptabilisation des flux d'entrées et de sorties des stocks est la méthode de l'inventaire intermittent.

A la date de clôture, le coût des marchandises, produits finis et produits en cours est comparé à la valeur de marché qui constitue généralement une mesure appropriée de la valeur probable de réalisation des éléments de stocks destinés à être vendus. Toutefois, pour les stocks détenus pour satisfaire des contrats de vente fermes, le prix spécifié dans le contrat est plus approprié.

La valeur de réalisation nette des stocks est déterminée sur la base de l'hypothèse la plus

vraisemblable de la valeur probable de réalisation des stocks dans des conditions normales de vente. Il est également tenu compte des données connues après la clôture de l'exercice dans la mesure où ces données confirment les conditions existantes à la clôture de l'exercice.

L'évaluation des matières premières et consommables destinées à être utilisées dans la production à la valeur de réalisation nette est envisagée lorsqu'une baisse des prix des matières premières ou consommables est telle que le coût des produits finis atteint un niveau supérieur à leur valeur de réalisation nette. Le coût de remplacement constitue généralement une mesure appropriée de la valeur de réalisation nette des matières premières et consommables.

L'évaluation des stocks à leur valeur de réalisation nette doit aboutir à la constatation de toute dépréciation et perte éventuelle sur les stocks détenus par l'entreprise en charges de l'exercice au cours duquel la dépréciation ou la perte s'est produite.

### **III.5- Créances clients**

Les créances clients étrangers sont converties en monnaie de comptabilisation à la date de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date. A la date de clôture, les créances clients étrangers sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture.

La valeur des créances clients tient compte, à la date de clôture, du risque d'un non recouvrement d'une créance sur un client, déclaré en difficultés financières. Une estimation des risques correspondants pour apprécier l'incidence financière de la survenance éventuelle d'une perte future est constatée en tant que provision pour dépréciations.

### **III.6-Les emprunts**

Les emprunts figurent aux passifs du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

### **III.7- La comptabilisation des revenus :**

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net de remises et réductions commerciales consenties par la société et les taxes collectées pour le compte de l'Etat.

### **III.8- La comptabilisation des opérations en monnaies étrangères :**

Conformément aux dispositions du paragraphe 06 de la NCT 15 relative aux opérations en monnaie étrangère, les actifs, passifs, et charges résultant d'une opération en monnaie étrangère sont convertis en monnaie de comptabilisation à la date de l'opération selon le taux de change en vigueur à cette date. A la date de clôture, les éléments monétaires en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture et la différence de change est inscrite au compte gain ouverte de change.

## **IV- Notes sur le bilan**

	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>Note IV.1 Immobilisations incorporelles :</b>	<b>269 824</b>	<b>240 229</b>
* Logiciels	268 284	238 689
* Concessions, Marques Et Brevets	1 540	1 540

<b>Note IV.2 Amortissement des immobilisations incorporelles :</b>	<b>(239 385)</b>	<b>(220 158)</b>
* Amortissement Logiciel	(237 844)	(218 617)
* Amortissements Concessions Marques Et Brevets	(1 540)	(1 540)
<b>Note IV-3 Immobilisations corporelles :</b>	<b>122 114 343</b>	<b>110 164 630</b>
* Terrains	8 014 484	5 115 244
* Constructions	18 504 306	18 437 566
* Constructions à Statut Juridique Particulier	1 333 835	1 333 835
* Agencements & Aménagements	3 550 418	3 356 629
* Installations Techniques	4 051 709	3 938 710
* Matériel Industriel	54 371 461	53 661 640
* Matériel Industriel à Statut Juridique Particulier	730 279	730 279
* Outillages Industriels	14 186 946	10 742 326
* Matériel de Bureau	750 625	684 656
* Matériel de Transport	4 638 297	4 405 052
* Matériel de Transport à Statut Juridique Particulier	2 914 704	2 619 919
* Matériel Informatique	505 178	482 361
* Autres Immobilisations	439 846	429 121
* Equipements -Climatisation-	162 003	158 753
* Constructions en Cours	969 805	810 990
* Installation Technique Matériel & Outillage en Cours	6 990 447	3 257 548
<b>Note IV.4 Amortissements des immobilisations corporelles :</b>	<b>(36 494 574)</b>	<b>(31 117 350)</b>
* Amortissements Matériel de Transport	(2 914 202)	(2 758 748)
* Amortissements Matériel de Transports à Statut Juridique Particulier	(2 106 203)	(1 732 588)
* Amortissements Matériel Industriel à Statut Juridique Particulier	(191 215)	(152 668)
* Amortissements Matériel Informatique	(443 251)	(388 953)
* Amortissements Constructions	(5 911 630)	(5 026 490)
* Amortissements Construction à Statut Juridique Particulier	(302 299)	(235 608)
* Amortissements Matériel Industriel	(18 310 633)	(15 694 254)
* Amortissements Installation Technique	(1 903 542)	(1 745 594)
* Amortissements Outillage Industriel	(1 187 815)	(897 962)
* Amortissements Agencement & Aménagement	(2 500 338)	(1 863 147)
* Amortissements Equipement - Climatisation	(116 467)	(107 830)
* Amortissements Matériel de Bureau	(353 578)	(290 977)
* Amortissements Autres Immobilisations	(253 401)	(222 532)
<b>Note IV.5 Immobilisations financières :</b>	<b>3 416 150</b>	<b>3 520 529</b>
* Titres de Participation	2 045 550	2 045 550
* Dépôts et Cautionnements	5 920	5 920

* Avance / Consommation Electricité	206 828	204 304
* Avance / Consommation Gaz	487 091	487 091
* Avance / Consommation SONEDE	2 500	2 500
* Fonds de Garantie UNIFACTOR	101 586	25 688
* Fonds de Garantie BH	523 557	706 358
* Fonds de Garantie STB	43 118	43 118

• Conformément à l'article 5 du contrat pour la fourniture de gaz naturel N°91170 conclu avec la STEG en date du 27 septembre 1999, la société SANIMED s'engage à verser à la STEG une avance sur consommation égale au douzième du montant de la fourniture annuelle. Le montant de cette avance sera complété pendant la durée du contrat en cas d'augmentation de consommation et elle sera remboursée par la STEG à l'expiration de l'abonnement.  
De ce fait, cette avance constitue une caution au nom de la STEG qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.

• Conformément à l'article 8 du contrat pour la fourniture de l'énergie électrique en moyenne tension N°91165 conclu avec la STEG en date du 16 juin 1999, la société SANIMED s'engage à verser à la STEG une avance sur consommation égale au douzième du montant de la fourniture annuelle. Le montant de cette avance sera complété pendant la durée du contrat en cas d'augmentation de consommation et elle sera remboursée par la STEG à l'expiration de l'abonnement.  
De ce fait, cette avance constitue une caution au nom de la STEG qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.  
En ce qui concerne l'avance sur consommation de la SONEDE, il s'agit d'une caution sur les compteurs , de ce fait, cette avance constitue une caution au nom de la SONEDE qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.

#### **Tableau détaillé des titres de participation**

Désignation	Au 31/12/2019	Acquisition / Libérations	Cessions	Au 31/12/2020	Provisions	VCN au 31/12/2020	% de détention
SOTES	60 550	0	0	60 550	0	60 550	10%
UTIME	10 000	0	0	10 000	0	10 000	0,14%
SOMOSAN	575 000	0	0	575 000	0	575 000	4,67%
TP INCOME LIBYE	1 400 000	0	0	1 400 000	0	1 400 000	9,92%
<b>Total</b>	<b>2 045 550</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 045 550</b>	<b>0</b>	<b>2 045 550</b>	

La société n'a pas constaté une provision sur les titres détenus dans le capital de la société SOMOSAN pour la raison suivante :

Un plan de restructuration a été engagé prévoyant notamment la recapitalisation de la société « SOMOSAN », le rééchelonnement de ses dettes bancaires et la compression de ses charges. La société a procédé en 2020 à la reprise sur provision pour dépréciation des titres de participation détenus dans le capital de la société « INCOMA LIBYE ».

<b>Note IV.6 Provisions sur immobilisations financières:</b>	<b>0</b>	<b>(700 000)</b>
* Provisions sur Titres de Participation	0	(700 000)

<b>Note IV.7 Autres actifs non courants :</b>	<b>91 485</b>	<b>265 300</b>
* Charges à Répartir	2 503 103	2 503 103
* Résorptions Charges à Répartir	(2 411 618)	(2 237 803)

La résorption des charges à répartir au titre de l'exercice 2020 s'élève à 173 816 dinars.

La résorption des charges à répartir se fait conformément à la méthode linéaire.

Les activités dont lesquelles la société est engagée ainsi que les taux de résorption des charges à répartir se détaillent comme suit :

Désignation	Montant capitalisé en 2020	Montant capitalisé avant 2020	Taux	Résorption 2020
OPTIMISATION FORMULE EMAIL VC ET GF		13 319	33%	0
ASSISTANCE COULAGE CUVETTES EN UNE SEULE COULE		36 399	33%	0
Foire 2014		368 196	50%	0
Foire FRUNKFURT		105 015	33%	0
Foire 2016		279 961	50%	0
Frais d'introduction en bourse		484 148	50%	0
Foire 2018		1 016 146	33%	107 183
Foires 2019		199 919	33%	66 633
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>2 503 103</b>		<b>173 816</b>

<b>Note IV.8 Stocks :</b>	<b>28 855 549</b>	<b>38 810 970</b>
* Stock - Matières Premières & Consommables	6 592 302	8 351 321
* Stock - Matières Premières & Consommables Baignoire	0	923 695
* Stock – Moules	1 079 708	760 429
* Stock - Emballages	589 437	567 557
* Stock - Produits En Cours	1 377 196	1 397 176
* Stock - Produits Finis	17 490 807	24 207 642
* Stock - Marchandises	1 726 100	2 287 668
* Stock - Produits Finis Baignoires	0	252 583
* Stock - Produits En Cours Baignoires	0	62 899

<b>Note IV.9 Provisions sur stocks :</b>	<b>0</b>	<b>(2 178 687)</b>
* Provisions sur Stock - Produits Finis	0	(2 178 687)

<b>Note IV.10 Clients et comptes rattachés :</b>	<b>14 515 745</b>	<b>12 642 423</b>
--	-------------------	-------------------

* Clients Ordinaires	12 748 458	10 990 375
* Clients Effets à Recevoir	143 689	28 451
* Clients Douteux	1 623 597	1 623 597
<b>Note IV.11 Provisions pour dépréciation des clients :</b>	<b>(1 623 597)</b>	<b>(1 623 597)</b>
* Provisions pour Dépréciation des Clients & Comptes Rattachés	(1 623 597)	(1 623 597)
<b>Note IV.12- Autres actifs courants :</b>	<b>9 777 464</b>	<b>9 195 301</b>
* Prêts au Personnel	172 843	149 418
* Etat et Collectivités Publiques (Actifs)	2 265 893	1 809 309
* Débiteurs Divers	7 338 729	7 236 574
<b>Note IV.13 Liquidités et équivalents de liquidités :</b>	<b>3 003 712</b>	<b>2 478 522</b>
* Banques	280 832	78 424
* Caisse	13 753	2 895
* Blocage de Fonds	1 130 732	194 701
* MAC Actions SOMOCER	0	0
* Actions SICAV FIDELITY	13 135	12 608
* STB Finance (Titres STB)	57 788	80 730
* MAXULA BOURSE actions SICAV	119 210	91 792
* MAXULA BOURSE actions SOMOCER	8 808	9 139
* Droit Attribution SOMOCER	0	0
* Billet Trésorerie SOPPEC INVEST	90 000	90 000
* Intérêt Courus Billet Trésorerie SOPPEC INVEST	43 707	36 507
* Intérêt Courus Billet Trésorerie AB CORPORATION	235 000	195 000
* Billet Trésorerie AB CORPORATION	500 000	500 000
* Chèques en Caisse	122 229	55 188
* Chèques à L'encaissement	167 969	980 874
* Effets à L'Encaissement	199 383	664
* Effets à L'Escompte	21 167	150 000

Conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NCT 7 relative aux placements, les actions détenues par MAC SA, STB FINANCE et MAXULA BOURSE ainsi que les billets de trésorerie au nom de la société SOPPEC INVEST et AB CORPORATION et SOMOCER constituent des placements à court terme du fait que la société n'a pas l'intention de les conserver pendant plus d'un an.

Notons que le fait de les détenir pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause ses classements si l'intention n'a pas changé.

Lors de leurs acquisitions, les placements sont comptabilisés à leur coût conformément aux dispositions du paragraphe 5 de la NCT 7 relative aux placements.

A la date de clôture les placements à court terme sont évalués : à la valeur du marché qui correspond au cours en bourse moyen pondéré du mois de décembre pour les titres cotés en bourse. au coût d'acquisition pour les billets de trésorerie.

Les plus ou moins- value dégagée des placements cotés très liquide sont portés en résultat. Les moins-value des autres placements font l'objet de provisions.

<i>Désignation</i>	Au 31/12/2019	Acquisitions ou souscriptions	Cessions / Remboursement	Reclassement	Actualisation	Au 31/12/2020
* SICAV FIDELITY	12 608	517			10	13 135
* STB FINANCE (Titres STB)	80 730				(22 943)	57 788
* MAXULA BOURSE actions SOMOCER	91 792				27 418	119 210
* MAXULA BOURSE actions SICAV	9 139	308	532		(108)	8 808
* Billet Trésorerie SOPPEC INVEST	90 000					90 000
*Billet Trésorerie AB CORPORATION	500 000					500 000
* Billet Trésorerie SOMOCER	0					0
	<b>784 269</b>	<b>825</b>	<b>532</b>	<b>0</b>	<b>4 378</b>	<b>788 941</b>

**\* Actions détenues par « MAC SA »**

	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au 31/12/2020
<i>FIDELITY SICAV</i>	50	104,808	105,929	5 296
<i>FIDELITY SICAV</i>	2	102,764	105,929	212
<i>FIDELITY SICAV</i>	51	104,401	105,929	5 402
<i>FIDELITY SICAV</i>	5	102,682	105,929	530
<i>FIDELITY SICAV</i>	4	95,089	105,929	424
<i>FIDELITY SICAV</i>	3	103,125	105,929	318
<i>FIDELITY SICAV</i>	4	103,272	105,929	424
<i>FIDELITY SICAV</i>	5	103,272	105,929	530
	<b>124</b>			<b>13 135</b>

**\* Actions détenues par « STB FINANCE »**

	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au 31/12/2020
<i>STB</i>	17 250	5,8	3,35	57 788
	<b>17 250</b>			<b>57 788</b>

**\* Actions détenues par « MAXULA  
BOURSE »**

	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au 31/12/2020
<i>SOMOCER</i>	119 210	2,025	1	119 210
	<b>119 210</b>			<b>119 210</b>

	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au 31/12/2020
SICAV	84	103,227	104,856	8 808
	<b>84</b>			<b>8 808</b>

Le compte « blocage de fonds » est présenté au niveau de la rubrique liquidités et équivalents de liquidités car il s'agit d'un chèque versé sans mention de date facilement convertible en liquidité par simple mention de date.

Les comptes « Actions SICAV FIDELITY », « STB FINANCE, Titres STB », « MAXULA BOURSE actions SOMOCER », « MAXULA BOURSE actions SICAV », « billets de trésorerie SOPPEC INVEST », « billets de trésorerie AB CORPORATION », « intérêts courus billets de trésorerie SOPPEC INVEST » et « intérêts courus billets de trésorerie AB CORPORATION » sont présentés au niveau de la rubrique liquidités et équivalents de liquidités dans la mesure où ils correspondent à des placements à court terme très liquide facilement convertibles en un montant connu de liquidités et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

<b>* Total des actifs</b>	<b>143 686 716</b>	<b>141 478 112</b>
	<b><u>31/12/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>
<b>Note IV.14 Capital social :</b>	<b>13 751 600</b>	<b>13 751 600</b>
* Capital Social	13 751 600	13 751 600
Le capital social de notre société s'élève à 13 751 600 dinars divisé en 12 400 000 actions de valeur nominale 1.109 dinar entièrement libérées.		
<b>Note IV.15 Réserves :</b>	<b>10 872 580</b>	<b>7 973 340</b>
* Réserve Légale	1 266 541	1 266 541
* Réserves facultatives	6 706 799	6 706 799
* Réserve spéciale de réévaluation libre	2 899 240	0
<b>Note IV.16 Résultats reportés :</b>	<b>(3 753 721)</b>	<b>0</b>
* Résultats Reportés	(3 753 721)	0
<b>Note IV.17 Autres capitaux propres :</b>	<b>13 999 807</b>	<b>13 668 508</b>
* Subventions d'Investissement	614 207	282 908
* Primes d'émission	13 385 600	13 385 600

Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissements. Les conditions relatives à ces subventions d'investissements sont respectées par la société.

Nature des subventions d'investissements	Date Acquisition	Taux	Valeur Brute	Amort. Antérieurs	VCN au 31/12/2019	Dotation aux amort.	Amort. cumulés	VCN au 31/12/2020
I.T.P	15/01/2013	6,67%	58 685	41 082	17 603	5 869	46 951	11 734
2ème Plan de mise à niveau	06/05/2013	6,67%	49 034	34 322	14 712	4 902	39 224	9 810
2ème Plan de mise à niveau	01/12/2019		250 592		250 592	25 059	25 059	225 533
2ème Plan de mise à niveau	21/12/2020		367 130					367 130
<b>Total</b>			<b>725 441</b>	<b>75 404</b>	<b>282 907</b>	<b>35 830</b>	<b>111 234</b>	<b>614 207</b>

\* Les mouvements des capitaux propres pour l'exercice 2020 se résument dans le tableau suivant :

Désignation	Capital	Autres capitaux propres	Réserves légales	Résultats reportés	Réserves facultatives	Réserve spéciale de réévaluation libre	Subvention d'investissement	Subvention d'inv. inscrite au résultat	Résultat de l'exercice	Total
<b>Solde au 31/12/2019</b>	<b>13 751 600</b>	<b>13 385 600</b>	<b>1 266 540</b>	<b>0</b>	<b>6 706 799</b>	<b>0</b>	<b>358 311</b>	<b>(75 404)</b>	<b>(3 753 721)</b>	<b>31 639 726</b>
Affectation de résultat 2019				(3 753 721)					3 753 721	0
Distribution de dividendes									0	
Augmentation de capital en numéraires										0
Plus value de réévaluation						2 899 240				2 899 240
Amortissements subventions							367 130	(35 830)		331 300
Résultat au 31/12/2020									(12 968 704)	(12 968 704)
<b>Solde au 31/12/2020</b>	<b>13 751 600</b>	<b>13 385 600</b>	<b>1 266 540</b>	<b>(3 753 721)</b>	<b>6 706 799</b>	<b>2 899 240</b>	<b>725 441</b>	<b>(111 234)</b>	<b>(12 968 704)</b>	<b>21 901 561</b>

Le restant sur les fonds propres disponibles au 31/12/2013 conformément au paragraphe 7 de l'article 19 de la loi de finances 2013-54 du 30/12/2013 totalisent 304 008 dinars et qui se détaillent comme suit :

Réserves légales	304 008
<b>Total des fonds propres régis par le paragraphe 7 de l'article 19 de la loi de finance 2013-54</b>	<b>304 008</b>

<b>Note IV.18 Emprunts :</b>	<b>59 200 163</b>	<b>44 584 502</b>
* Emprunt - BIAT	0	0
* Emprunt - BH	6 362 356	6 544 543
* Emprunt - STB	35 987 448	22 711 438
* Emprunt - BTK	1 166 781	1 294 196
* Emprunt - BNA	1 534 375	936 458
* Emprunt - ATB	2 233 333	2 333 333
* Emprunt - BT	130 000	216 667
* Emprunt - UIB	5 960 929	5 927 778
* Emprunt - ATTIJARI	2 683 053	3 075 461
* Emprunt - ATL Leasing	675 927	780 824
* Emprunt - ZITOUNA IJARA	319 289	119 626
* Emprunt - ATTIJARI Leasing	83 478	101 696
* Emprunt - AI WIFACK Leasing	472 787	528 376
* Emprunt - HANNIBAL Leasing	10 751	14 107
* Articles constatés	1 579 658	0

Tableau détaillé des emprunts

Emprunts	Solde au 31-12-2019			Mouvements de la période		Solde au 31-12-2020		
	Total début de la période	Echéance à + 1 an	Echéance à - 1 an	Acquisitions	Règlements échéances	Total fin de la période	Echéances à + 1 an	Echéances à - 1 an
ATB 3 000 MDT (2)	2 533 333	2 333 333	200 000		50 000	2 483 333	2 233 333	250 000
Attijari 3 500 MDT	3 500 000	3 075 461	424 539		3 500 000	0	0	0
Attijari 3 500 MDT (2020)				3 500 000		3 500 000	2 683 053	816 947
BFT 850 MDT								
BH 2 500 MDT	1 935 820	1 654 133	281 687		281 687	1 654 133	1 351 372	302 761
BH 2 500 MDT				219 424		219 424	173 624	45 801
BH 2 500 MDT (2)	2 500 000	2 390 410	109 590		109 590	2 390 410	2 156 042	234 368
BH 2 500 MDT (2)				171 873		171 873	135 998	35 875
BH 2 500 MDT (3)	2 500 000	2 500 000			0	2 500 000	2 396 298	103 702
BH 2 500 MDT (3)				188 333		188 333	149 022	39 311
BIAT 1 100 MDT	88 583		88 583		37 248	51 335		51 335
BNA 1 100 MDT	641 667	492 708	148 958		57 292	584 375	446 875	137 500
BNA 200 MDT	131 250	106 250	25 000		12 500	118 750	93 750	25 000
BNA 300 MDT	187 500	150 000	37 500		18 750	168 750	131 250	37 500
BNA 400 MDT	237 500	187 500	50 000		25 000	212 500	162 500	50 000
BNA 700 MDT				700 000		700 000	700 000	
BT 500 MDT	191 667	83 333	108 333		41 667	150 000	50 000	100 000
BT 800 MDT	306 667	133 333	173 333		66 667	240 000	80 000	160 000
BTK 1 200 MDT								
BTK 1 500 MDT	668 739	462 213	206 526		188 773	479 965	239 664	240 301
BTK 120 MDT				120 000	0	120 000	120 000	0
BTK 2 700 MDT	1 203 729	831 983	371 746		339 775	863 955	431 395	432 560
BTK 216 MDT				216 000	0	216 000	216 000	0
BTK 250 MDT				250 000		250 000	159 722	90 278
STB 143MDT (*)	37 736	9 931	27 806		37 736	0	0	0
STB 189 MDT (*)	49 875	13 125	36 750		49 875	0	0	0
STB 2 150 MDT (*)	567 361	149 306	418 056		567 361	0	0	0
STB 3 500 MDT (*)	3 435 185	2 981 481	453 704		3 435 185	0	0	0
STB 35 000 MDT (*)				35 103 000	0	35 103 000	35 103 000	0
STB 48 MDT (*)	12 667	3 333	9 333		12 667	0	0	0
STB 5 000 MDT (*)	4 537 037	3 888 889	648 148		4 537 037	0	0	0
STB 6 000 MDT (*)	5 073 645	4 403 320	670 325		5 073 645	0	0	0
STB 6 000 MDT (2) (*)	6 000 000	5 250 000	750 000		6 000 000	0	0	0
STB 7 000 MDT (*)	7 000 000	6 000 000	1 000 000		7 000 000	0	0	0
STB 82 MDT (*)	22 580	5 942	16 638		22 580	0	0	0
STB 88 MDT (*)	23 222	6 111	17 111		23 222	0	0	0
STB 977 MDT				977 547	13 300	964 248	884 448	79 800
UIB 2 569 MDT				2 569 045	53 522	2 515 523	1 873 262	642 261

UIB 3 000 MDT	2 500 000	1 900 000	600 000		2 500 000	0	0	0
UIB 5 000 MDT	4 861 111	4 027 778	833 333		4 861 111	0	0	0
UIB 5 053 MDT				5 053 843	74 321	4 979 522	4 087 667	891 855
<b>Total emprunts bancaires</b>	<b>50 746 874</b>	<b>43 039 874</b>	<b>7 707 000</b>	<b>49 069 066</b>	<b>38 990 511</b>	<b>60 825 429</b>	<b>56 058 275</b>	<b>4 767 154</b>
Articles constatés				2 820 943	477 450	2 343 493	1 579 658	763 835
Leasing	2 264 878	1 544 628	720 250	2 155 552	2 145 253	2 275 178	1 562 231	712 947
<b>Total</b>	<b>53 011 753</b>	<b>44 584 502</b>	<b>8 427 250</b>	<b>54 045 561</b>	<b>41 613 214</b>	<b>65 444 100</b>	<b>59 200 163</b>	<b>6 243 936</b>

(\*)L'emprunt 35.103.000 dinars a servi à l'assainissement des dettes bancaires comme détaillé au niveau du tableau suivant:

<b>Libellé</b>	<b>Emploi</b>	<b>Financement</b>
Emprunts CLT	26 759 308	35 103 000
Financement CT	2 635 969	
Engagement à court terme	3 801 016	
Découvert	1 450 000	
Charges financières	456 707	
<b>Total</b>	<b>35 103 000</b>	<b>35 103 000</b>

Tableau détaillé des emprunts leasing :

Année	Contrat N°	Catégorie	Valeur Brute	Echéance à -d'1 an	Echéance entre 1 et 5 ans	Total des paiements restants au 31/12/2020	Charges d'intérêts à payer	V. actualisé des paiements restants
2015	504 610	Matériel de transport	80 063			0		0
2020	504 611	Matériel de transport	80 063	7 250	0	7 250	115	7 365
2015	205 270	Matériel de transport	422 439			0		0
2020	205 271	Matériel de transport	64 443	54 013		54 013	1 014	55 027
2016	567 600	Matériel et outillage	34 920			0		0
2020	567 601	Matériel et outillage	34 920	6 138		6 138	189	6 327
2016	478 830	Matériel de transport	52 900			0		0
2020	478 831	Matériel de transport	52 900	7 776		7 776	175	7 951
2016	582 150	Matériel et outillage	46 000			0		0
2020	582 151	Matériel et outillage	46 000	10 750		10 750	435	11 185
2016	215 600	Construction	1 240 000			0		0
2020	215 601	Construction	843 820	203 340	472 787	676 127	102 784	778 911
2016	537 800	Matériel de transport	37 345			0		0
2016	589 190	Matériel de transport	61 895			0		0
2020	589 191	Matériel de transport	61 895	6 586		6 586	86	6 673
2016	606 040	Matériel et outillage	22 050			0		0
2020	606 041	Matériel et outillage	22 050	6 138		6 138	189	6 327
2017	646 110	Matériel de transport	58 070			0		0
2020	646 111	Matériel de transport	58 070	11 206	13 364	24 569	2 518	27 088
2017	650 770	Matériel de transport	60 070			0		0
2020	650 771	Matériel de transport	60 070	11 468	14 746	26 214	2 521	28 735
2017	594 120	Matériel et outillage	50 149			0		0
2020	594 121	Matériel et outillage	50 149	11 197	14 436	25 633	2 536	28 169
2017	489 560	Matériel et outillage	35 239			0		0
2020	489 561	Matériel et outillage	35 239	7 797	10 751	18 548	1 782	20 330
2018	681 420	Matériel de transport	99 127			0		0
2020	681 421	Matériel de transport	99 127	17 740	35 142	52 881	6 565	59 446
2018	631 860	Matériel et outillage	61 000			0		0
2020	631 861	Matériel et outillage	61 000	12 904	27 365	40 269	5 906	46 175
2018	631 920	Matériel et outillage	92 999			0		0
2020	631 921	Matériel et outillage	92 999	19 652	41 677	61 329	8 995	70 324
2018	704 520	Matériel et outillage	357 681			0		0
2020	704 521	Matériel et outillage	357 681	75 348	179 735	255 083	45 282	300 366
2018	704 720	Matériel de transport	161 142			0		0
2020	704 721	Matériel de transport	161 142	27 976	70 663	98 639	18 527	117 167
2018	693 280	Matériel et outillage	57 401			0		0
2020	693 281	Matériel et outillage	57 401	12 269	26 037	38 306	5 645	43 951
2018	1 831 000 009	Matériel et outillage	61 001	12 157	26 246	38 403	6 778	45 181
2020	2 021 000 465	Matériel et outillage	61 001	2 866		2 866	62	2 928

2019	724 910	Matériel et outillage	61 001			0		0
2020	724 911	Matériel et outillage	61 001	23 072	14 936	38 008	3 884	41 892
2019	729 960	Matériel et outillage	140 238			0		0
2020	729 961	Matériel et outillage	140 238	18 914	80 085	98 999	30 189	129 188
2019	736 410	Matériel et outillage	235 000			0		0
2020	736 411	Matériel et outillage	235 000	38 578	166 923	205 501	61 702	267 203
2019	736 980	Matériel et outillage	24 001			0		0
2020	736 981	Matériel et outillage	24 001	8 686	9 037	17 723	2 229	19 952
2019	1 904 456 960	Matériel de transport	117 132	22 416	58 807	81 223	16 808	98 031
2020	2 021 000 466	Matériel de transport	117 132	5 265		5 265	113	5 378
2019	731 750	Matériel de transport	106 070			0		0
2020	731 751	Matériel de transport	106 070	25 566	65 260	90 827	19 960	110 787
2020	2 025 100 117	Matériel de transport	49 620	7 783	38 926	46 710	15 838	62 548
2020	2 028 700 030	Matériel de transport	34 491	5 352	27 536	32 888	11 366	44 254
2020	2 031 500 052	Matériel de transport	39 992	6 139	32 476	38 615	13 596	52 211
2020	2 032 300 061	Matériel et outillage	45 591	6 999	37 022	44 021	15 500	59 521
2020	2 032 300 022	Matériel et outillage	45 590	6 999	37 022	44 021	15 500	59 521
2020	2 024 000 105	Matériel de transport	79 501	12 606	61 253	73 859	24 564	98 423
<b>Total</b>				<b>712 947</b>	<b>1 562 231</b>	<b>2 275 178</b>	<b>443 356</b>	<b>2 718 534</b>

**Note IV.19: Fournisseurs et comptes rattachés : 35 838 837 37 168 850**

* Fournisseurs	25 744 284	24 330 029
* Fournisseurs Effets à Payer	5 668 188	9 377 986
* Fournisseurs Effets Impayés	4 426 364	3 460 835

**Note IV.20 : Autres passifs courants : 1 988 320 1 690 484**

* Personnel, Rémunérations Dues	1 036 552	1 099 665
* Etat et Collectivités Publiques (Passif)	0	65 462
* Actionnaires dividende à payer	83 014	83 014
* Charges à Payer	868 754	442 343

**Note IV.21 : Concours bancaires : 24 697 835 26 334 550**

* Crédits de Financement Stocks	2 265 000	2 477 000
* Crédits de Financement Export	2 850 000	2 950 000
* MCNE STB	1 129 797	1 219 750
* MCNE UIB	164 800	756 800
* MCNE BH	890 850	173 350
* MCNE ATTIJARI	245 700	385 800
* MCNE ATB	222 900	245 200
* MCNE BT	252 100	450 300
* MCNE BTK	102 168	138 700
* MCNE BNA	0	255 600
* Echéances à Moins d'un an / Dettes à long terme	5 480 100	8 427 250

* Articles constatés	763 835	0
* Intérêts Courus	1 477 609	445 876
* Découvert Mobilisé UIB	695 845	2 036 214
* Découvert Mobilisé BTK	411 000	390 000
* Découvert Mobilisé BH	2 149 000	67 977
* Découvert Mobilisé ATB	588 273	238 000
* Découvert Mobilisé BT	97 158	0
* Découverts Bancaires	4 831 825	5 600 819
* Blocage de Fonds	79 874	75 913
<b>* Total des capitaux propres et passifs</b>	<b>143 686 716</b>	<b>141 478 112</b>
<b>Note V.1 : Revenus :</b>	<b>35 433 782</b>	<b>42 532 466</b>
* Chiffre d'Affaires Local	23 533 333	26 645 958
* Chiffre d'Affaires à L'Exportation	11 900 448	15 886 508
<b>Note V.2 : Autres produits d'exploitation :</b>	<b>3 236 433</b>	<b>716 768</b>
* Produits des Autres Activités	321 914	655 997
* Quotes-Parts des Subvention d'investissement	35 831	10 772
* Reprise sur provisions	2 878 687	50 000
<b>Note V.3 : Variation des stocks des produits finis et des encours</b>	<b>1 589 484</b>	<b>(6 751 316)</b>
* Variation des Stocks des produits finis et des encours	1 589 484	(6 751 316)
<b>Note V.4 : Achats d'approvisionnements et MP consommés :</b>	<b>21 918 144</b>	<b>27 327 678</b>
* Achats de Matières Premières	6 345 553	13 927 784
* Achats de Matières Premières Baignoire	171 459	1 385 651
* Achats Autres Fournitures Consommables	4 835 661	5 410 151
* Variations des Stocks de Matières et Fournitures	2 947 214	(2 002 647)
* Achats de Marchandises	2 771 915	3 259 846
* Achat non Stocké	4 846 342	5 346 894
<b>Note V.5 : Charges de personnel</b>	<b>10 068 981</b>	<b>10 677 293</b>
* Salaires et Autres Charges	8 516 483	8 902 395
* Charges Sociales Légales	1 552 498	1 774 898
<b>Note V.6 : Dotations aux amortissements et aux provisions</b>	<b>5 570 267</b>	<b>6 258 752</b>
* Dotations aux Amortissements	5 570 267	5 279 449
* Charges Immobilisées	0	(120 193)
* Dotations aux Provisions	0	1 099 496

<b>Note V.7 : Autres charges d'exploitation :</b>	<b>6 411 050</b>	<b>5 680 560</b>
* Locations	438 878	487 167
* Entretien & Réparations	905 692	801 977
* Assurances	163 984	185 805
* Etudes, Recherches et Divers Services	1 635 805	546 428
* Publicités	409 987	135 099
* Dons	306 082	258 194
* Transports et Déplacements	1 677 129	1 123 210
* Réceptions	138 521	180 075
* Frais de Communication	120 758	122 841
* Commissions Bancaires	842 807	566 589
* Jetons de Présence	160 170	180 000
* Impôts et Taxes	228 833	359 769
* Transfert de charge	(1 211 873)	(25 709)
* Achats non Stockés	594 277	759 115

<b>Note V.8 Charges financières nettes :</b>	<b>6 025 985</b>	<b>3 817 771</b>
* Intérêts des Emprunts	799 556	1 085 910
* Intérêts d'Escomptes Bancaires	1 131 806	937 949
* Pertes Liées à des Participations	23 050	36 923
* Intérêts sur Financement Devises BTK	150 541	0
* Intérêts Financement Export	251 089	259 804
* Intérêts Financement Stock	207 141	212 749
* Intérêts MCNE	289 235	452 644
* Echelles d'Intérêts	1 153 286	569 844
* Intérêts Billet de Trésorerie	0	39 012
* Intérêts Découvert Mobilisé UIB	126 765	96 550
* Intérêts Découvert Mobilisé BTK	20 711	36 352
* Intérêts Découvert Mobilisé STB	323	0
* Intérêts Découvert Mobilisé BH	159 768	9 390
* Intérêts Découvert Mobilisé ATB	3 675	26 154
* Intérêts Découvert Mobilisé BTL	0	5 015
* Intérêts Découvert Mobilisé Attijari	80 362	83 141
* Intérêts Découvert Mobilisé BT	9 343	0
* Intérêts des Obligations Cautionnées	5 663	18 821
* Intérêts FACTORING	246 410	175 528
* Pertes de Change	1 404 606	3 941 945
* Intérêts de Retard Impayés	774 010	402 453
* Gain de Change	(811 354)	(4 572 414)

<b>Note V.9 Produits des placements :</b>	<b>115 459</b>	<b>108 496</b>
* Produits des billets de trésorerie	87 200	87 200
* Autres Produits	28 259	21 296
<b>Note V.10 Autres gains ordinaires :</b>	<b>52 427</b>	<b>98 808</b>
* Autres Gains	52 427	98 808
<b>Note V.11 Autres pertes ordinaires :</b>	<b>154 058</b>	<b>117 718</b>
* Autres Pertes Ordinaires	154 058	117 718
<b>Note V.12 Impôts sur les bénéfices :</b>	<b>68 835</b>	<b>81 804</b>
* Impôts sur les bénéfices	68 835	81 804
<b>Note VI.1 Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisation Corp et Incorp. :</b>	<b>(9 080 069)</b>	<b>(23 029 592)</b>
* Logiciels	(29 595)	(2 793)
* Terrains	0	(1 546 427)
* Constructions	(66 740)	(3 150 834)
* Constructions à Statut Juridique Particulier	0	0
* Agencements & Aménagements	(193 789)	(870 424)
* Installations Techniques	(113 000)	(804 708)
* Matériel Industriel	(709 821)	(12 342 784)
* Matériel Industriel à Statut Juridique Particulier	0	0
* Outillages Industriels	(3 444 620)	(4 001 494)
* Matériel de Bureau	(65 969)	(147 371)
* Matériel de Transport	(233 245)	(171 805)
* Matériel de Transport à Statut Juridique Particulier	(294 785)	(366 370)
* Matériel Informatique	(22 817)	(48 590)
* Autres Immobilisations	(10 725)	(44 031)
* Equipements -Climatisation-	(3 250)	(2 234)
* Constructions en Cours	(158 815)	1 075 609
* Installation Technique Matériel & Outillage en Cours	(3 732 899)	(652 416)
* Installation Technique Matériel & Outillage		
Baignoire en Cours	0	247 000
* Charges à Répartir	0	(199 919)
<b>Note VI.2 Décaissements affectés à l'acquisition d'Immobilisations Financières :</b>	<b>(78 421)</b>	<b>(708 919)</b>
* Dépôts et Cautionnements	0	(3 850)
* Avance / Consommation Electricité	(2 524)	(47 886)
* Avance / Consommation Gaz	0	(157 471)
* Fonds de Garantie UNIFACTOR	(75 898)	(25 688)
* Fonds de Garantie BH	0	(430 905)
* Fonds de Garantie STB	0	(43 118)

<b>Note VI.3 Encaissements provenant de la cession d'Immobilisations financières :</b>	<b>182 801</b>	<b>0</b>
* Fonds de Garantie UNIFACTOR	182 801	0

**Note VI.4 Encaissements provenant des Emprunts**

<b>Bancaires :</b>	<b>51 890 009</b>	<b>15 500 000</b>
* Emprunt STB	36 080 547	0
* Emprunt BH	579 631	13 000 000
* Emprunt BNA	700 000	2 500 000
* Emprunt UIB	7 622 888	0
* Emprunt Attijari	3 500 000	0
* Emprunt BTK	586 000	0
* Articles constatés	2 820 943	0

**Note VI.5 Encaissements provenant des Emprunts**

<b>Leasing :</b>	<b>2 155 552</b>	<b>683 442</b>
* Emprunt - ATTIJARI Leasing	142 257	0
* Emprunt - ATL Leasing	1 030 376	566 310
* Emprunt - ZITOUNA Ijara	288 244	117 132
* Emprunt - AI WIFACK Leasing	676 127	0
* Emprunt - HANNIBAL	18 548	0

**Note VI.6 Remboursements des emprunts bancaires (38 436 228) (3 898 686)**

:		
* Emprunt - BIAT	(37 248)	(213 896)
* Emprunt - BH	(391 277)	(262 081)
* Emprunt - STB	(26 772 608)	(1 355 736)
* Emprunt - BTK	(528 548)	(570 724)
* Emprunt - BFT	0	(93 205)
* Emprunt ATB	(50 000)	(200 000)
* Emprunt BT	(108 333)	(260 000)
* Emprunt BNA	(113 542)	(250 000)
* Emprunt UIB	(7 488 954)	(638 889)
* Emprunt Attijari	(3 500 000)	0
* Articles constatés	(477 450)	(317 803)
* Intérêts Courus	1 031 733	263 648

**Note VI.7 Remboursements des emprunts Leasing : (2 145 253) (833 403)**

* Emprunt - ATTIJARI Leasing	(184 255)	(148 037)
* Emprunt - ATL Leasing	(1 102 814)	(385 642)
* Emprunt - AI WIFACK Leasing	(804 699)	(258 981)
* Emprunt - ZITOUNA Ijara	(32 230)	(34 189)
* Emprunt - HANNIBAL LEASE	(21 256)	(6 554)

<b>Note VI.8 Acquisitions des titres de placement :</b>	<b>(825)</b>	<b>(516)</b>
* MAC Actions FIDELITY	(517)	(516)
* MAXULA Actions SICAV	(308)	0
<b>Note VI.9 Cessions des titres de placement :</b>	<b>532</b>	<b>104</b>
* Cession Titres MAC Actions FIDELITY	0	104
* MAXULA Actions SICAV	532	0
<b>Note VI.10 Blocages de Fonds et Financements :</b>	<b>(69 645 432)</b>	<b>(58 219 953)</b>
* Blocage de Fonds	(13 151 129)	(12 883 824)
* Crédits de Gestion	(56 494 303)	(45 336 129)
<b>Note VI.11 Débloquages de Fonds et Financements :</b>	<b>68 993 261</b>	<b>57 996 643</b>
* Déblocage de Fonds	12 219 058	13 029 302
Crédits de Gestion	56 774 203	44 967 341
<b>Note VI.12 Trésorerie à la clôture de l'exercice :</b>	<b>(4 537 241)</b>	<b>(5 519 500)</b>
* Banques	(4 550 993)	(5 522 395)
* Caisse	13 753	2 895

## VII - Informations Sur Les Parties Liées :

### VII.1 Ventes – Clients :

Les ventes TTC réalisées avec les sociétés du groupe au cours de l'exercice 2020 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
* Société SANITEC		186 004
* Société SANIMEUBLE (MOBILFLEX)	714 298	2 171 378
* Société ABC	597 216	777 006
* Société SOMOCER	8 517	246 158
	<b>1 320 031</b>	<b>3 380 546</b>

### VII.2 Achats - Fournisseurs :

Les achats TTC réalisés avec les sociétés du groupe au cours de l'exercice 2019 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
* Société SANITEC	0	2 824 647
* Société SANIMEUBLE (MOBILFLEX)	1 033 817	1 370 535
* Société SOMOSAN	0	0
* Société ABC	12 111	90 328
* Société SOTEMAIL	4 463	7 931
* Société SOMOCER	119 174	1 352 781
* SOMOCER NEGOCE	29 751	0
* SMC	395 024	1 128 682
	<b>1 594 340</b>	<b>6 774 904</b>

### VII.3 Comptes courants et débiteurs créditeurs divers des parties liées :

La situation des comptes courants des sociétés ayant des liens directs ou par personne interposée avec la société SANIMED se résume au tableau ci-dessous :

Partie liée	Débiteurs & créditeurs divers	
	Débiteurs	Créditeurs
SOPPEC INVEST	133 707	
AB-CORPORATION	6 509 068	
SOMOSAN	704 341	
SOMOCER	150 000	
AQUABAINS	26 277	
<b>TOTAL</b>	<b>7 523 393</b>	

## VIII - Engagements Hors Bilan

### I. Engagements financiers

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises Liées	Associés	Observation
<b>1- Engagements donnés</b>						
a) Garanties personnelles						
-cautionnement	<b>696 419</b>	696 419				Caution en faveur de la STEG et de la SONEDE
-Aval						
-Autres garanties	<b>668 261</b>	668 261				Fond de garantie au profit de STB, UNIFACTOR et B.H
b) Garanties réelles						
- Hypothèques	<b>2 050 000</b>	2 050 000	0	0	0	BIAT: contrat de crédit à L.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 29204 (mains levée non encore obtenue)
	<b>7 110 000</b>	7 110 000	0	0	0	UIB: contrat de crédit de gestion: hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 29204
	<b>2 500 000</b>	2 500 000	0	0	0	BH: contrat de crédit à L.T: hypothèque en rang utile sur les terrains lobjet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 29204 , 26255, et en 1 er rang sur le RI 28 530 et les T.F 134304 et 135029
	<b>7 000 000</b>	7 000 000	0	0	0	BH: contrat de crédit de gestion:hypothèque en rang utile sur les Terrains objet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 29204, 26255, et en 1 er rang sur le TF 28 530et les T.F 134304,134305 et 135029.
	<b>10 580 000</b>	10 580 000	0	0	0	STB: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions : 24167, 24168,24169, 29204 28530 et de 1 er rang sur le TF 26255 et TF 134304,134305 et 135029
	<b>5 400 000</b>	5 400 000	0	0	0	BTK: contrat de crédits à L.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (T.F) 24167, 24168, 29204. (BTK 1.200 KDT: mains levée non encore obtenue)
	<b>1 950 000</b>	1 950 000	0	0	0	BTK: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions :

					24167, 24168, 14169,26255 et 24170.
<b>1 040 000</b>	1 040 000	0	0	0	BNA: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (RI): 24167, 24168, 24169, 26255 et TF 134304 et 135029
<b>2 000 000</b>	2 000 000	0	0	0	BNA: contrat de crédit à L.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres Réquisitions (RI): 24167, 24168, 29204, et de 1 er rang et en pari passu avec STB et ATB sur le RI : 26255 et de 1 er rang sur les TF 135029 et en rang utile sur le TF 134304
<b>1 910 000</b>	1 910 000	0	0	0	ATB: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des RI : 24167, 24168, 24169 et 26255
<b>3 000 000</b>	3 000 000	0	0	0	ATB: contrat de crédit à L.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres réquisitions ( RI): 24167, 24168, 29204 , et de 1 er rang et en pari passu avec STB et BNA sur le RI : 26255 et sur TF 134304
<b>1 300 000</b>	1 300 000	0	0	0	BT: contrat moyen terme :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des RI: 24167, 24168, 29204 24170,et 26255 et TF 134304
<b>2 520 000</b>	2 520 000	0	0	0	BT: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des RI : 24167, 24168, 29204 et TF 134305
<b>3 000 000</b>	3 000 000	0	0	0	UIB CREDIT MOYEN TERME :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des RI 24167, 24168, 24169
<b>3 000 000</b>	3 000 000	0	0	0	ATTIJARI BANK:contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des TF:134305,134304,135029 et des RI:24167,14168,29204 et 26255.
<b>3 500 000</b>	3 500 000	0	0	0	ATTIJARI BANK:contrat de crédit à M.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des

						TF:134305,134304,135029 et des RI:24167,14168,29204 et 26255.
	<b>2 500 000</b>	2 500 000	0	0	0	BH:contrat de crédit à LT:hypothèque en rang utile des RI 26255,24167,24168,29204, 26530,28530 et TF 134305
	<b>5 000 000</b>	5 000 000	0	0	0	UIB: contrat de crédit à Lt: hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 29204
	<b>2 500 000</b>	2 500 000	0	0	0	BH:contrat de crédit à LT:hypothèque en rang utile des RI 26255,24167,24168,29204, 26530,28530 et TF 134305,135029 et 134304.
	<b>35 000 000</b>	35 000 000	0	0	0	STB: contrat de crédit à L.T: hypothèque en rang utile sur les terrains objet des réquisitions (R.I) 34053,24168,29204,26255, 28530,135029 et TF 134304,134305,135029.
	<b>700 000</b>	700 000	0	0	0	BNA:contrat de crédit à LT :hypothèque en rang utile sur TF 135029,134305 et RI 34053,24168,29204,et 26255
- Nantissements	<b>1 100 000</b>	1 100 000	0	0	0	BIAT: contrat de crédit à L.T :nantissement en rang utile sur fonds de commerce
	<b>7 110 000</b>	7 110 000	0	0	0	UIB: contrat de crédits de gestion: nantissement en rang utile sur fonds de commerce
	<b>14 500 000</b>	14 500 000	0	0	0	BH: contrats de crédit à L.T et crédits de gestion:nantissement en rang utile sur fonds de commerce et matériels à acquérir
	<b>7 350 000</b>	7 350 000	0	0	0	BTK: contrats de crédits à L.T et crédits de gestion:nantissement en rang utile sur fonds de commerce et en 1 er rang sur four tunnel à hauteur de 2 700 000
	<b>3 740 000</b>	3 740 000	0	0	0	BNA: contrat de crédit à LT et crédits de gestion :nantissement en rang utile sur fonds de commerce ,en rang utile sur matériel à acquérir à hauteur de 1 075 000 et en pari passu sur

						matériels à acquérir avec ATB et STB à hauteur de 2 000 000
	<b>4 910 000</b>	4 910 000	0	0	0	ATB: contrat de crédit à LT et crédits de gestion :nantissement en rang utile sur fonds de commerce ,en rang utile sur matériel à acquérir à hauteur de 1 634 000 et en pari passu sur matériels à acquérir avec BNA et STB à hauteur de 3 000 000
	<b>45 580 000</b>	45 580 000	0	0	0	STB:crédit à moyen terme :Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce e materiel.
	<b>8 000 000</b>	8 000 000	0	0	0	UIB:crédit à moyen terme :Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce e en 1er rand au materiel à aquerir.
	<b>3 820 000</b>	3 820 000	0	0	0	BT: contrat de crédit à LT et crédits de gestion :nantissement en rang utile sur fonds de commerce ,en 1er rang sur matériel à acquérir à hauteur de 1 300 000
	<b>6 500 000</b>	6 500 000	0	0	0	ATTIJARI BANK:contrat de crédit à MT et crédits de gestion :nantissement en rang utile sur fonds de commerce et matériels.
c) effet escomptés et non échus	<b>11 499 349</b>	<b>9 646 624</b>	0	<b>1 852 725</b>	0	Les effets escomptés et non échus relatifs aux parties liées concernent les sociétés du groupe
Avance sur créance	<b>2 998 274</b>	<b>2 322 364</b>		675 909		
d) créances à l'exportation mobilisées	<b>0</b>					
e) Abandon de créances	<b>0</b>					
<b>Total</b>	<b>222 032 302</b>	<b>219 503 668</b>	<b>0</b>	<b>2 528 634</b>	<b>0</b>	
<b>2- Engagements reçus</b>						
a) Garanties personnelles						
-cautionnement	<b>0</b>					
-Aval	<b>0</b>					
-Autres garanties	<b>0</b>					
b) Garanties réelles						
- Hypothèques	<b>0</b>					
- nantissements	<b>1 100 000</b>			1 100 000		Nantissement de 550 000 actions détenues par la société AB copration dans la capital de
c) effet escomptés et non échus	<b>0</b>					
d) créances à l'exportation mobilisées	<b>0</b>					la société SOMOCER

e) Abandon de créances	0					
<b>Total</b>	<b>1 100 000</b>			<b>1 100 000</b>		
<b>3- Engagements réciproque</b>						
* emprunt obtenu non encore encaissé	0					
* Crédit consenti non encore versé	0					
*opération de portage	0					
*crédit documentaire	0					
*commande d'immobilisation	0					
*commande de longue durée	0					
*contact avec le personnel	0					
<b>Total</b>	<b>0</b>					

## II. Dettes garanties par des suretés

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provision
* Emprunt obligatoire	0	0	0
* Emprunt d'investissement	68 450 000	82 720 529	0
* Emprunt courant de gestion	32 110 000		0
* autres (Compte Courant +billet de trésorerie)		0	0

#### VIII.4 Intérêts sur contrats Leasing non encore échus

Organisme Financier	Contrat n°	Montant	Intérêts non courus
IJARA	1506200008	39 869	0
EL WIFAK	205270	422 439	0
EL WIFAK	205271	422 439	1 014
EL WIFAK	215600	1 240 000	0
EL WIFAK	215601	1 240 000	102 784
ATTIJARI Leasing	478830	52 900	0
ATTIJARI Leasing	478831	52 900	175
ATTIJARI Leasing	478850	52 559	0
HANNIBAL LEASE	489560	35 239	0
HANNIBAL LEASE	489561	35 239	1 782
ATTIJARI Leasing	504610	80 063	0
ATTIJARI Leasing	504611	80 063	115
ATL	509750	30 000	0
ATL	512920	44 845	0
ATL	515390	26 260	0
ATL	517920	43 699	0
ATL	526550	28 830	0
ATL	529360	117 068	0
ATTIJARI Leasing	537800	37 345	0
ATL	567600	34 920	0
ATL	567601	34 920	189
ATL	582150	46 000	0
ATL	582151	46 000	435
ATL	589190	61 895	0
ATL	589191	61 895	86
ATTIJARI Leasing	594120	50 149	0
ATTIJARI Leasing	594121	50 149	2 536
ATL	606040	22 050	0
ATL	606041	22 050	189
ATL	631860	61 000	0
ATL	631861	61 000	5 906
ATL	631920	92 999	0
ATL	631921	92 999	8 995
ATL	646110	58 070	0
ATL	646111	58 070	2 518
ATL	650770	60 070	0
ATL	650771	60 070	2 521
ATL	681420	99 127	0
ATL	681421	99 127	6 565
ATL	693280	57 401	0
ATL	693281	57 401	5 645

ATL	704520	357 681	0
ATL	704521	357 681	45 282
ATL	704720	161 142	0
ATL	704721	161 142	18 527
ATL	724910	61 001	0
ATL	724911	61 001	3 884
ATL	729960	140 238	0
ATL	729961	140 238	30 189
ATL	731750	106 070	0
ATL	731751	106 070	19 960
ATL	736410	235 000	0
ATL	736411	235 000	61 702
ATL	736980	24 001	0
ATL	736981	24 001	2 229
ATTIJARI Leasing	1831000009	61 001	6 778
IJARA	1904456960	117 132	16 808
IJARA	2021000466	117 132	113
IJARA	2021000465	61 001	62
IJARA	2025100117	49 620	15 838
IJARA	2028700030	34 491	11 366
IJARA	2031500052	39 992	13 596
IJARA	2032300061	45 591	15 500
IJARA	2032300022	45 590	15 500
IJARA	2024000105	79 501	24 564
<b>Total</b>			<b>443 356</b>

### VIII.5 Intérêts sur crédit bancaires non encore échus

Organisme Financier	Montant	Intérêts non courus
BIAT	1 100 000	0
STB	2 700 000	0
BFT	850 000	0
BTK	1 200 000	0
BTK	2 700 000	65 552
BTK	1 500 000	36 548
BNA	2 000 000	157 199
BT	1 300 000	7 691
BH	2 500 000	317 310
BH	219 424	52 290
ATB	3 000 000	1 217 639
STB	6 000 000	0
STB	5 000 000	0
UIB	3 000 000	0
UIB	3 000 000	450 989
Attijari	3 500 000	699 880
BH	2 500 000	922 651
BH	171 873	40 958
UIB	5 000 000	0
UIB	5 000 000	1 265 962
STB	3 500 000	0
STB	6 000 000	0
STB	7 000 000	0
BH	2 500 000	1 333 207
BH	188 333	44 881
STB	35 103 000	22 146 266
STB	977 547	567 490
BTK	250 000	34 326
BTK	216 000	50 861
BTK	120 000	28 256
BNA	700 000	254 280
<b>Total</b>		<b>29 694 238</b>

**IX. Tableau de Passage des charges par nature aux charges par destination:**

Charges par nature	Montant	Charges par destination			
		Coût des ventes	Frais d'administration	Frais de distribution	Autres Charges
<b>Coefficient</b>		<b>79%</b>	<b>17%</b>	<b>1%</b>	<b>3%</b>
Achats Consommés	21 918 144	17 315 334	3 726 085	219 181	657 544
Autres Charges d'Exploitation	6 411 050	5 064 729	1 089 878	64 110	192 333
Frais de Personnel	10 068 981	7 954 495	1 711 727	100 690	302 069
Impôts et Taxes	68 835	54 380	11 702	688	2 065
Dotations Aux Amort. Et Provisions nettes des reprises	5 570 267	4 400 511	946 945	55 703	167 108
Charges Financières	6 025 985	4 760 528	1 024 417	60 260	180 780
<b>TOTAL</b>	<b>50 063 262</b>	<b>39 549 977</b>	<b>8 510 755</b>	<b>500 633</b>	<b>1 501 897</b>

**X- Les Immobilisations acquises en Leasing :**

Contrat N° 504611 AUDI A3 :

<b>Année</b>	<b>Principal</b>	<b>Intérêt</b>	<b>Mensualité</b>
2021	7 250	115	7 365
<b>Total</b>	<b>7 250</b>	<b>115</b>	<b>7 365</b>

Contrat N° 205271 PORCHE :

<b>Année</b>	<b>Principal</b>	<b>Intérêt</b>	<b>Mensualité</b>
2021	54 013	1 014	55 027
<b>Total</b>	<b>54 013</b>	<b>1 014</b>	<b>55 027</b>

Contrat N° 567601 SECHEUR D'AIR FRIGORIFIQUE :

<b>Année</b>	<b>Principal</b>	<b>Intérêt</b>	<b>Mensualité</b>
2021	6 138	189	6 327
<b>Total</b>	<b>6 138</b>	<b>189</b>	<b>6 327</b>

Contrat N° 478831 TRACTEUR LAMBHOR:

<b>Année</b>	<b>Principal</b>	<b>Intérêt</b>	<b>Mensualité</b>
2021	7 776	175	7 951
<b>Total</b>	<b>7 776</b>	<b>175</b>	<b>7 951</b>

Contrat N° 582151 BALAYEUSE INDUSTRIEL:

<b>Année</b>	<b>Principal</b>	<b>Intérêt</b>	<b>Mensualité</b>
2021	10 750	435	11 185
<b>Total</b>	<b>10 750</b>	<b>435</b>	<b>11 185</b>

Contrat N° 215601 MAGASIN 3 ICEBERG:

<b>Année</b>	<b>Principal</b>	<b>Intérêt</b>	<b>Mensualité</b>
2021	203 340	56 297	259 637
2022	224 632	35 005	259 637
2023	248 154	11 483	259 637
<b>Total</b>	<b>676 127</b>	<b>102 784</b>	<b>778 911</b>

Contrat N° 589191 TRACTEUR IVECO:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	6 586	86	6 673
<b>Total</b>	<b>6 586</b>	<b>86</b>	<b>6 673</b>

Contrat N° 606041 COMPRESSEUR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	6 138	189	6 327
<b>Total</b>	<b>6 138</b>	<b>189</b>	<b>6 327</b>

Contrat N° 646111 SEAT LEON:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	11 206	1 792	12 998
2022	12 288	718	13 006
2023	1 076	8	1 084
<b>Total</b>	<b>24 569</b>	<b>2 518</b>	<b>27 088</b>

Contrat N° 650771 SEAT LEON:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	11 468	1 794	13 262
2022	12 544	719	13 262
2023	1 097	8	1 105
<b>Total</b>	<b>25 109</b>	<b>2 521</b>	<b>27 630</b>

Contrat N° 594121 CHARIOT ELEVATEUR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	11 197	1 804	13 001
2022	12 278	723	13 001
2023	2 159	8	2 167
<b>Total</b>	<b>25 633</b>	<b>2 536</b>	<b>28 169</b>

Contrat N° 489561 SR PLATEAU TUNICOM:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	7 797	1 245	9 042
2022	8 505	537	9 042
2023	2 261	0	2 261
<b>Total</b>	<b>18 563</b>	<b>1 782</b>	<b>20 345</b>

Contrat N° 681421 PASSAT:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	17 740	3 877	21 617
2022	19 404	2 213	21 617
2023	15 738	474	16 213
<b>Total</b>	<b>52 881</b>	<b>6 565</b>	<b>59 446</b>

Contrat N° 631861 CHARIOT ELEVATEUR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	12 904	3 393	16 297
2022	14 290	2 007	16 297
2023	13 075	506	13 581
<b>Total</b>	<b>40 269</b>	<b>5 906</b>	<b>46 175</b>

Contrat N° 693281 UNITE D'OSMOSE:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	12 269	3 243	15 512
2022	13 594	1 918	15 512
2023	11 150	484	11 634
<b>Total</b>	<b>37 013</b>	<b>5 645</b>	<b>42 658</b>

Contrat N° 704521 COMPRESSEUR SECHEUR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	75 348	24 774	100 122
2022	84 704	15 418	100 122
2023	95 031	5 091	100 122
<b>Total</b>	<b>255 083</b>	<b>45 282</b>	<b>300 366</b>

Contrat N° 704721 AUDI A5:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	27 976	10 024	38 000
2022	31 792	6 208	38 000
2023	35 704	2 296	38 000
2024	3 167	0	3 167
<b>Total</b>	<b>98 639</b>	<b>18 527</b>	<b>117 167</b>

Contrat N° 631921 COMPRESSEUR AIR ELECTRIQUE:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	19 652	5 168	24 820
2022	21 764	3 056	24 820
2023	19 913	771	20 684
<b>Total</b>	<b>61 329</b>	<b>8 995</b>	<b>70 324</b>

Contrat IJARA N°1831000009 CHARIOT ELEVATEUR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	12 157	3 789	15 946
2022	17 290	2 643	19 932
2023	8 957	347	9 303
<b>Total</b>	<b>38 403</b>	<b>6 778</b>	<b>45 181</b>

Contrat IJARA N°2021000465 CHARIOT ELEVATEUR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	2 866	62	2 928
<b>Total</b>	<b>2 866</b>	<b>62</b>	<b>2 928</b>

Contrat N°724911 CHARIOT ELEVATEUR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	23 072	3 386	26 458
2022	14 936	498	15 434
<b>Total</b>	<b>38 008</b>	<b>3 884</b>	<b>41 892</b>

Contrat N°729961 FOURNITURE ET POSE DE TRANSFO:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	18 914	14 787	33 701
2022	24 912	8 789	33 701
2023	28 433	5 269	33 701
2024	26 740	1 345	28 084
<b>Total</b>	<b>98 999</b>	<b>30 189</b>	<b>129 188</b>

Contrat N°736411 GROUPE ELECTROGENE:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	38 578	29 644	68 222
2022	50 360	17 862	68 222
2023	57 243	10 979	68 222
2024	59 320	3 217	62 537
<b>Total</b>	<b>205 501</b>	<b>61 702</b>	<b>267 203</b>

Contrat N°736981 DEUX BALAYEUSE MODELE 52 WAVE:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	8 686	1 724	10 410
2022	9 036	506	9 542
<b>Total</b>	<b>17 723</b>	<b>2 229</b>	<b>19 952</b>

Contrat N°1904456960 KIA SPORTAGE:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	22 416	8 540	30 957
2022	25 259	5 698	30 957
2023	28 463	2 494	30 957
2024	5 085	76	5 162
<b>Total</b>	<b>81 223</b>	<b>16 808</b>	<b>98 031</b>

Contrat N°2021000466 KIA SPORTAGE:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	5 265	113	5 378
<b>Total</b>	<b>5 265</b>	<b>113</b>	<b>5 378</b>

Contrat N°731751 JUMPER:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	25 566	11 363	36 929
2022	30 477	6 452	36 929
2023	34 783	2 146	36 929
<b>Total</b>	<b>90 827</b>	<b>19 960</b>	<b>110 787</b>

Contrat N°2025100117 DFM S50:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	7 783	5 619	13 403
2022	8 858	4 545	13 403
2023	10 080	3 322	13 403
2024	11 472	1 931	13 403
2025	8 517	420	8 937
<b>Total</b>	<b>46 710</b>	<b>15 838</b>	<b>62 548</b>

Contrat N°2028700030 DOBLO:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	5 352	3 964	9 316
2022	6 091	3 225	9 316
2023	6 932	2 385	9 316
2024	7 889	1 428	9 316
2025	6 625	364	6 989
<b>Total</b>	<b>32 888</b>	<b>11 366</b>	<b>44 254</b>

Contrat N°2031500052 i20:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	6 139	4 663	10 802
2022	6 987	3 815	10 802
2023	7 951	2 851	10 802
2024	9 049	1 753	10 802
2025	8 489	514	9 004
<b>Total</b>	<b>38 615</b>	<b>13 596</b>	<b>52 211</b>

Contrat N° 2032300061 Chariot élévateur :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2021	6 999	5 315	12 314
2022	7 965	4 349	12 314
2023	9 064	3 250	12 314
2024	10 315	1 999	12 314
2025	9 678	586	10 264
<b>Total</b>	<b>44 021</b>	<b>15 500</b>	<b>59 521</b>

Contrat N° 2032300022 Chariot élévateur :

<b>Année</b>	<b>Principal</b>	<b>Intérêt</b>	<b>Mensualité</b>
2021	6 999	5 315	12 314
2022	7 965	4 349	12 314
2023	9 064	3 250	12 314
2024	10 315	1 999	12 314
2025	9 678	586	10 264
<b>Total</b>	<b>44 021</b>	<b>15 500</b>	<b>59 521</b>

Contrat N° 2024000105 Hunday H350 :

<b>Année</b>	<b>Principal</b>	<b>Intérêt</b>	<b>Mensualité</b>
2021	12 606	8 868	21 474
2022	14 346	7 128	21 474
2023	16 326	5 148	21 474
2024	18 579	2 894	21 474
2025	12 002	526	12 528
<b>Total</b>	<b>73 859</b>	<b>24 564</b>	<b>98 423</b>

## TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31/12/2020

<i>Désignations</i>	Valeur comptable brute					Amortissements				Valeur comptable nette 31-12-2020
	<u>31/12/2019</u>	<u>Acquisition s/Réévaluation 2020</u>	<u>Reclassements 2020</u>	<u>Cession 2020</u>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>Dotation 2020</u>	<u>Reclassements 2020</u>	<u>31/12/2020</u>	
<b><i>Immobilisations incorporelles</i></b>	<b><u>240 229</u></b>	<b><u>29 595</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>269 824</u></b>	<b><u>220 157</u></b>	<b><u>19 227</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>239 384</u></b>	<b><u>30 440</u></b>
Logiciels	238 689	29 595	0	0	268 284	218 617	19 227	0	237 844	30 440
Marques et brevets	1 540	0	0	0	1 540	1 540	0	0	1 540	0
<b><i>Immobilisations corporelles</i></b>	<b><u>106 071 091</u></b>	<b><u>3 394 862</u></b>	<b><u>4 688 138</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>114 154 091</u></b>	<b><u>31 117 349</u></b>	<b><u>5 377 224</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>36 494 574</u></b>	<b><u>77 659 517</u></b>
Terrains	5 115 244	*2 899 240	0	0	8 014 484	0	0	0	0	8 014 484
Constructions	18 437 567	3 162	63 578	0	18 504 307	5 026 490	885 140	0	5 911 630	12 592 677
Constructions à statut juridique particulier	1 333 835	0	0	0	1 333 835	235 608	66 692	0	302 299	1 031 536
Agencements et aménagements	3 356 629	23 089	170 700	0	3 550 418	1 863 147	637 191	0	2 500 338	1 050 080
Installations techniques	3 938 710	0	113 000	0	4 051 710	1 745 594	157 948	0	1 903 543	2 148 167
Matériel industriel	53 661 640	47 818	662 003	0	54 371 461	15 694 253	2 616 379	0	18 310 632	36 060 829
Matériel industriels à statut juridique particulier	730 279	0	0	0	730 279	152 668	38 547	0	191 215	539 064
Outils industriels	10 742 325	18 063	3 426 556	0	14 186 945	897 962	289 853	0	1 187 815	12 999 130
Matériel de bureaux	684 656	65 969	0	0	750 625	290 977	62 601	0	353 578	397 047
Matériel de transport	4 380 052	5 943	252 302	0	4 638 297	2 758 748	155 454	0	2 914 202	1 724 095
Matériel de transport à SJP	2 619 919	294 785	0	0	2 914 704	1 732 588	373 615	0	2 106 203	808 501
Matériel informatiques	482 361	22 817	0	0	505 178	388 953	54 298	0	443 251	61 927
Autres immobilisations	429 120	10 725	0	0	439 845	222 532	30 869	0	253 401	186 445
Equipements de climatisation	158 753	3 250	0	0	162 004	107 830	8 637	0	116 467	45 537
<b><i>Immobilisation en cours</i></b>	<b><u>4 068 538</u></b>	<b><u>8 579 852</u></b>	<b><u>(4 688 138)</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>7 960 252</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>7 960 252</u></b>
<b><i>Charges à répartir</i></b>	<b><u>2 503 103</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>2 503 103</u></b>	<b><u>2 237 803</u></b>	<b><u>173 816</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>2 411 618</u></b>	<b><u>91 485</u></b>
<b>Total</b>	<b><u>112 882 961</u></b>	<b><u>12 004 309</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>124 887 271</u></b>	<b><u>33 575 309</u></b>	<b><u>5 570 267</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>39 145 576</u></b>	<b><u>85 741 693</u></b>

\*Réévaluation libre

**TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 31/12/2020**  
(Exprimé en dinars)

<i>PRODUITS</i>	31/12/2020	31/12/2019	<i>CHARGES</i>	31/12/2020	31/12/2019	<i>SOLDE</i>	31/12/2020	31/12/2019
Revenus	35 433 782	42 532 466	Production stockée ou déstockage	1 589 484	6 751 316			
<b>Total</b>	<b>35 433 782</b>	<b>42 532 466</b>				<b>Production</b>	<b>33 844 297</b>	<b>49 283 782</b>
Production	33 844 297	49 283 782	Achats consommés	21 918 144	27 327 678	Marge sur coût matière	11 926 153	21 956 104
Marge sur coût matière	11 926 153	21 956 104	Autres charges externes	6 182 217	5 320 790			
Autres produits d'exploitation	3 200 601	705 997						
<b>Total</b>	<b>15 162 586</b>	<b>22 662 100</b>	<b>Total</b>	<b>6 180 567</b>	<b>5 320 790</b>	<b>Valeur Ajoutée Brute</b>	<b>8 944 538</b>	<b>17 341 310</b>
Valeur Ajoutée Brute	8 944 538	17 341 310	Impôts et taxes	228 833	359 769			
			Charge de personnel	10 068 981	10 677 293			
Quotes-parts des subv d'investissement	35 831	10 772						
<b>Total</b>	<b>8 980 369</b>	<b>17 352 082</b>	<b>Total</b>	<b>10 297 814</b>	<b>11 037 062</b>	<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>(1 317 445)</b>	<b>6 315 020</b>
Excédent brut d'exploitation	(1 317 445)	6 315 020	Insuffisance brute d'exploitation					
Autres produits ordinaires	52 427	98 808	Autres charges ordinaires	154 058	117 718			
Produits financiers	115 459	108 496	Charges financières	6 025 985	3 817 771			
Transferts et reprise de charges	0	0	Dotations aux amortissements et aux provisions	5 571 917	6 258 752			
			Impôt sur le résultat ordinaire	68 835	81 804			
<b>Total</b>	<b>(1 149 559)</b>	<b>6 522 324</b>	<b>Total</b>	<b>11 819 145</b>	<b>10 276 045</b>	<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>(12 968 704)</b>	<b>(3 753 721)</b>
Résultat des activités ordinaires	(12 968 704)	(3 753 721)						
Effet positif des modifications comptables			Effet négatif des modifications comptables					
<b>Total</b>	<b>(12 968 704)</b>	<b>(3 753 721)</b>	<b>Total</b>	<b>(12 968 704)</b>	<b>(3 753 721)</b>	<b>Résultat net après modifications comptables</b>	<b>(12 968 704)</b>	<b>(3 753 721)</b>

*Messieurs les actionnaires de la société « SANIMED »*

## **RAPPORT D'AUDIT DES ETATS FINANCIERS**

**ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020**

### **I- Rapport sur l'audit des états financiers**

#### **A. Opinion :**

- 01** En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 26 juin 2020, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « SANIMED » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Le bilan annexé au présent rapport totalise un montant de 143.686.716 dinars et fait ressortir un déficit comptable net de 12.968.704 dinars. Les états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration du 02 Juin 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.
- 02** À notre avis, à l'exception de l'incidence des points décrits dans la section «Fondement de l'opinion avec réserves», les états financiers ci joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2020 ainsi que sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptable des entreprises.

#### **B. Fondement de l'opinion avec réserves:**

- 03** Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon les règles.

Sur la base de notre audit des états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2020, les réserves suivantes ont été soulevées :

- 04** L'examen des créances clients au 31 décembre 2020 fait ressortir l'existence de créances anciennes de l'ordre de 1.911.149 dinars dont principalement une créance sur le client Algérien «EURL» de l'ordre de 368.461 dinars. Etant donné l'ancienneté de ces créances nous ne sommes pas en mesure d'apprécier le caractère recouvrable ou pas de ces créances.
- 05** La société « SANIMED » détient une participation dans le capital de la société « SOMOSAN » de 575.000 dinars ainsi qu'une créance de 731.507 dinars. Cette société a connu des difficultés d'exploitation dues principalement à l'absence de la

connexion de son site de production au réseau du gaz naturel et le niveau élevé des charges financières.

Un plan de restructuration a été engagé. Il prévoit la recapitalisation de la société « SOMOSAN », le rééchelonnement de ses dettes bancaires et la compression de ses charges. Par ailleurs, et par décision du tribunal de première instance de Gafsa du 14 mars 2017, il a été décidé de nommer un juge commissaire et un administrateur judiciaire pour la société « SOMOSAN ».

La direction de la société « SANIMED », dans sa lettre d'affirmation datée du 11 juin 2021, juge que compte tenu du plan de restructuration et des perspectives d'avenir de la société il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation des titres « SOMOSAN ».

### **C. Questions clés d'audit :**

- 06 Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble arrêtés sur la base des éléments disponibles à cette date et dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19 et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous n'avons pas relevé de question qui nécessite d'être communiquée dans notre rapport.

### **D. Observations :**

- 07 La société a capitalisé au titre du présent exercice un montant global de 6.256.569 dinars correspondant à des charges d'emprunts pour un montant de 4.942.942 dinars et à des charges relatives au changement de méthode de production pour un montant de 1.313.627 dinars. La direction de la société « SANIMED », dans sa lettre d'affirmation datée du 11 juin 2021, juge que ces montants sont directement liés aux changements des méthodes de productions.
- 08 Nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note II.1 aux états financiers dans laquelle la Direction décrit l'impact du COVID-19 sur l'activité, la situation financière et les performances de la société ainsi que sur les mesures gouvernementales de soutien dont elle a bénéficié.
- 09 La note II.2 aux états financiers fait mention que la société a subi des pertes d'exploitation en janvier 2020 et a été victime d'un incendie survenu en date du 22 août 2020 qui a endommagé le stock entreposé au niveau du magasin. Le montant total de l'indemnisation, arrêté par les parties prenantes, au titre de réparation des dommages et pertes d'exploitation subis en janvier 2020 et des dommages subis par l'incendie s'élève à 6.479.161 dinars.
- 10 La note III.2 aux états financiers fait mention que la société a réévalué librement le terrain sis route Gremda Km 10.5, sur lequel est édifiée l'unité de production, sur la base d'un rapport d'un expert en bâtiment et génie civil daté du 25 décembre 2020. La plus-value constatée au compte réserve spéciale de réévaluation libre est de

2.899.240 dinars. Ce qui a impacté positivement la situation nette la ramenant de 19.002.321 à 21.901.561 dinars.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

#### **E. Rapport de gestion :**

##### **11** La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion avec les données figurants dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### **F. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers :**

##### **12** Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

#### **G. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :**

##### **13** Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA et selon les normes professionnelles applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les

décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

**14** Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisant preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreur, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres

facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés d'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassant les avantages pour l'intérêt public.

## **II- Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires :**

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **A. Efficacité du système de contrôle interne :**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Les faiblesses et les insuffisances identifiées au cours de notre audit ont été transmises et discutées avec la direction générale de la société.

### **B. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur :**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

**C. Conformité aux dispositions de l'article 190 nouveau du code des sociétés commerciales**

A la date de publication de notre rapport, la société ne s'est pas encore conformée aux dispositions de l'article 190 nouveau du code des sociétés commerciales tel que modifié par l'article 29 de la loi n°2019-47 du 29 mai 2019, relative à l'amélioration du climat de l'investissement, qui se rapportent à la désignation de deux administrateurs indépendants dans un délai de six mois de l'entrée en vigueur de la dite loi.

**Fait à Sfax le 12 Juin 2021**  
**Les commissaires aux comptes**

**CRG Audit**  
**Chiraz DRIRA**

**KBH Audit & Conseil**  
**Nizar BARKIA**

## **RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2020**

### ***Messieurs les actionnaires de la société SANIMED***

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

#### **A. Conventions et opérations nouvellement réalisées**

- La société a contracté au cours de l'exercice 2020 un crédit de consolidation d'un montant de 35.103.000 dinars auprès de la « STB » remboursable sur une durée de douze ans dont deux années de franchise au taux du marché monétaire majoré de 2.75 points.

*Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 18 août 2020.*

- La société a contracté au cours de l'exercice 2020 un crédit de consolidation et d'assainissement d'un montant de 977.547 dinars auprès de la « STB » remboursable sur une durée de douze ans au taux du marché monétaire majoré de 2.75 points.
- La société a contracté au cours de l'exercice 2020 un crédit d'un montant de 700.000 dinars auprès de la « BNA » remboursable sur une durée de sept ans dont deux années de franchise au taux du marché monétaire majoré de 1.75 points.

*Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 03 décembre 2020.*

- La vente à la société « SOMOCER » de marchandises pour le montant de 8.517 dinars TTC.

Le solde du compte client « SOMOCER » au 31 décembre 2020 est débiteur de 9.303 dinars et l'encours d'escompte s'élève à cette date à 8.390 dinars.

- La vente à la société « SANIMEUBLE » de produits finis pour un montant de 714.298 dinars TTC. Les comptes clients « SANIMEUBLE » présentent

au 31 décembre 2020 un solde débiteur de 2.125.954 dinars et l'encours d'escompte s'élève à cette date à 1.230.949 dinars.

- La vente à la société « ABC » de produits finis pour un montant de 597.216 dinars TTC. Les comptes clients « ABC » présentent au 31 décembre 2020 un solde créditeur de 81.479 dinars et l'encours d'escompte s'élève à cette date à 589.294 dinars.
- La vente à la société « AQUABAINS » de matières pour un montant de 1.147.677 dinars TTC. Les comptes clients « AQUABAINS » présentent au 31 décembre 2020 un solde débiteur de 1.202.677 dinars.
- L'achat auprès de la société « SANIMEUBLE » de marchandises pour un montant de 1.033.817 dinars TTC. Les comptes fournisseurs « SANIMEUBLE » présentent au 31 décembre 2020 un solde créditeur de 1.181.801 dinars.
- L'achat auprès de la société « ABC » de marchandises pour un montant de 12.111 dinars TTC. Les comptes fournisseurs « ABC » présentent au 31 décembre 2020 un solde débiteur de 9.848 dinars.
- L'achat auprès de la société « SOMOCER » de marchandises pour un montant de 119.174 dinars TTC.

Les comptes fournisseurs « SOMOCER » présentent au 31 décembre 2020 un solde créditeur de 311.163 dinars.

- La facturation de la société « SOMOCER NEGOCE » de la quote-part des frais de participation aux foires pour un montant de 29.751 dinars TTC. Le compte fournisseur « SOMOCER NEGOCE » présente au 31 décembre 2020 un solde nul.
- L'achat auprès de la société « SOTEMAIL » de marchandises pour un montant de 4.463 dinars TTC. Le compte fournisseur « SOTEMAIL » présente au 31 décembre 2020 un solde créditeur de 9.718 dinars.
- L'achat auprès de la société « SMC » de marchandises pour un montant de 395.024 dinars TTC. Le compte fournisseur « SMC » présente au 31 décembre 2020 un solde créditeur de 617.753 dinars.
- Le compte débiteur divers « AQUABAINS » présente au 31 décembre 2020 un solde débiteur de 26.277 dinars.
- Le compte débiteur divers « SOMOCER » présente au 31 décembre 2020 un solde débiteur de 150.000 dinars.

*Ces conventions ont été autorisées par votre conseil d'administration du 02 juin 2021 et sont soumises à votre assemblée générale ordinaire pour approbation.*

#### **B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures**

- La cession à la société « AB CORPORATION » de 60.000 parts sociales « SANIMEUBLE » au prix de 180.000 dinars, générant une moins value de 420.000 dinars. Jusqu'au 31 décembre 2020, aucun encaissement n'a été effectué.

*Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 01 septembre 2018.*

- Le compte client « SANITEC » présente au 31 décembre 2020 un solde débiteur de 443.553 dinars et l'encours d'escompte s'élève à cette date à 700.000 dinars.
- Les comptes fournisseurs « SANITEC » présentent au 31 décembre 2020 un solde créditeur de 530.607 dinars.
- La location par la société « SANIMED » d'un local sis à la route de Gremda km 10.5 Sfax à la société « SANIMEUBLE » pour une période d'une année commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et expirant le 31 décembre 2017 renouvelable et ce moyennant un loyer mensuel s'élevant à 18.742 dinars TTC avec une augmentation annuelle de 5%.

La facturation par la société « SANIMED » à la société « SANIMEUBLE » au cours de l'exercice 2020 d'une quote part des charges d'électricité, d'eau et de carburant pour le montant de 11.900 TTC dinars par mois.

Le montant total facturé au cours de l'exercice 2020 s'élève à 367.717 dinars TTC.

- Le compte fournisseur « ATD SICAR » présente au 31 décembre 2020 un solde créditeur et ancien de 13.319 dinars.
- L'émission par la société « SOPPEC INVEST » en date du 1<sup>er</sup> juillet 2013 d'un billet de trésorerie d'un montant de 90.000 dinars souscrit par la société « SANIMED ».

Ce billet de trésorerie n'a pas été renouvelé au cours de l'exercice 2020.

Les intérêts constatés en 2020 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 7.200 dinars.

Le compte débiteur divers « SOPPEC INVEST » présente au 31 décembre 2020 un solde débiteur de 133.707 dinars.

- Le compte client « SOPPEC INVEST » présentent au 31 décembre 2020 un solde antérieur créditeur de 3.186 dinars.
- L'émission par la société « AB CORPORATION » en date du 7 février 2015 d'un billet de trésorerie d'un montant de 500.000 dinars souscrit par la société « SANIMED ».

Les intérêts constatés en 2020 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 40.000 dinars.

Les comptes débiteurs divers « AB CORPORATION » présentent au 31 décembre 2020 un solde débiteur de 6.509.068 dinars.

- La signature en date du 2 janvier 2014 d'une convention d'assistance stratégique, contrôle de gestion, juridique, comptable, fiscale et audit interne avec la société « AB CORPORATION » pour des honoraires mensuels de 20.000 dinars hors taxes, avec une augmentation annuelle de 5%.

Cette convention annule et remplace celle signée en date du 1<sup>er</sup> juillet 2010.

Aucun montant n'a été facturé au cours de l'exercice 2020.

Le compte « AB CORPORATION » présente au 31 décembre 2020 un solde nul.

- L'émission par la société « SOMOSAN » en date du 22 décembre 2016 d'un billet de trésorerie d'un montant de 500.000 dinars souscrit par la société « SANIMED ».

Les intérêts constatés en 2020 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 40.000 dinars.

Le compte débiteur divers « SOMOSAN » présente au 31 décembre 2020 un solde débiteur de 704.341 dinars.

- Le compte client « SOMOSAN » présentent au 31 décembre 2020 un solde antérieur débiteur de 27.166 dinars.
- Les comptes fournisseurs « SOMOSAN » présentent au 31 décembre 2020 un solde antérieur créditeur de 119.113 dinars.

*Ces conventions ont été autorisées par votre conseil d'administration du 02 juin 2021.*

*Ces conventions sont soumises à votre assemblée générale ordinaire pour approbation.*

### **C. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants**

C-1 Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération nette du Directeur Général Mr Mouldi BELHAJ a été fixée à 8.000 dinars sur 13 mensualités outre la prise en charges par la société des frais de carburant dans la limite de 500 dinars par mois et des frais de communications téléphoniques.

La rémunération brute en 2020 s'élève à un montant de 170.088 dinars.

*Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 25 octobre 2011 et du 1<sup>er</sup> octobre 2013 et a été reconduite par votre conseil d'administration du 23 octobre 2014 et du 17 octobre 2017.*

- La rémunération nette du Directeur Général Adjoint Mr Samy HBAIEB a été fixée à 6.000 dinars sur 13 mensualités outre la prise en charges par la société des frais de carburant dans la limite de 500 dinars par mois et des frais de communications téléphoniques dans la limite de 300 dinars par mois.

La rémunération brute en 2020 s'élève à un montant de 125.597 dinars.

*Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 25 octobre 2011 et du 1<sup>er</sup> octobre 2013 et reconduite par votre conseil d'administration du 23 octobre 2014 et du 17 octobre 2017.*

- Le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient chacun d'une voiture de fonction.

*Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 30 avril 2012 et approuvée par votre assemblée générale ordinaire du 31 mai 2012.*

- La prise en charge par la société des frais de déplacement à l'étranger du Directeur Général pour un montant de 9.632 dinars.
- La prise en charge par la société des frais de déplacement à l'étranger du Directeur Général Adjoint pour un montant de 6.986 dinars.

*Ces conventions ont été autorisées par votre conseil d'administration du 02 Mai 2019.*

- Les jetons de présence de l'exercice 2019 décidés par votre assemblée générale ordinaire du 26 juin 2020 pour un montant annuel brut de 180.000 dinars soit un montant net de 144.000 dinars.
- Les jetons de présence de l'exercice 2020 constatés en charges à payer au titre du même exercice s'élèvent à 160.000 dinars.

C-2 Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, se présentent comme suit :

	Directeur Général		Directeur Général Adjoint		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020
<b>Salaire Annuel</b>	170 028	16 004	125 597	12 000		
<b>Avantages accordés(y compris la prise en charge des voyages et déplacements)</b>	16 832		14 186			
<b>Jetons de présence</b>					160 000	160 000
<b>Total</b>	186 860	16 004	139783	12 000	160 000	160 000

*Ces conventions sont soumises à votre assemblée générale ordinaire pour approbation.*

Par ailleurs et en dehors des conventions et opérations précitées, nous n'avons reçu aucun avis de la part de votre conseil d'administration concernant d'autres opérations régies par les dispositions des dits articles et nos travaux n'ont révélé l'existence de telles opérations.

**Fait à Sfax le 12 Juin 2021**

**Les commissaires aux comptes**

**CRG Audit  
Chiraz DRIRA**

**KBH Audit & Conseil  
Nizar BARKIA**